

Droit et **L**iberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

L'année
du 15^e
anniversaire

En 1964, le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, aura 15 ans. Depuis sa fondation, son influence, ses activités se sont accrues sans cesse. Son Conseil National, réuni le 15 décembre, a mis au point les mesures d'organisation qu'impose ce BOND EN AVANT.
(Voir page 11).

Ces préjugés, ces haines qui abaissent l'homme et qui tuent...

**Au Moyen-Orient, à Chypre, en Inde
problèmes et conflits
sont envenimés et faussés par
les oppositions religieuses ou ethniques**

Il est significatif que les « points chauds » de notre planète aient été, ces dernières semaines — outre Panama — trois régions où les oppositions religieuses et ethniques dressent les uns contre les autres des hommes ou des peuples que leurs intérêts communs devraient rapprocher. Au Moyen-Orient, à Chypre, en Inde, les explosions de haines aveugles, masquant les vrais problèmes, constituent, tout autant que la misère et l'analphabétisme, les vestiges du système colonial. Les données complexes de la situation sont évoquées en pages 4 et 5, notamment par l'article d'A.-P. LENTIN sur Chypre.

En France, certes, les préjugés racistes ne produisent pas aujourd'hui d'effets aussi tragiques. Ce n'est pas faute, pourtant, d'excitations à la haine, car nombre de feuilles spécialisées dans le racisme intensifient impunément depuis quelque temps leur propagande empoisonnée, habilement conçue, et qui pourrait, les circonstances aidant, trouver un terrain plus favorable. Le racisme est une réalité pour les étudiants et travailleurs africains vivant dans notre pays, comme le souligne l'analyse d'une enquête sociologique, que nous publions en page centrale. Dans cette même page, Emile TERSEN montre ce que signifie la création d'une Société des Amis de Drumont.

**EN FRANCE
des mesures énergiques
s'imposent
pour bannir la propagande
et les discriminations
racistes**

Sur « LE VICAIRE »

La pièce de Roj Hochhuth continue de susciter d'abondants commentaires. C'est que, par delà les évocations du passé, elle pose avec acuité, le problème de la responsabilité de chaque homme devant l'histoire.
Roger MARIA, en pages 8 et 9, explore le volumineux dossier que constituent les articles parus sur Le Vicaire. Le M.R.A.P. et le Club Amitié organisent, à ce sujet, un débat, le 28 janvier, à l'Hôtel Moderne.

LES BOURREAUX, 19 ans après



Dix-neuf ans après, quelques-uns seulement des S.S. tortionnaires d'Auschwitz passent en jugement. Le 20 décembre 1963, s'est ouvert à Francfort-sur-le-Main, le procès intenté à vingt d'entre-eux. Paisibles bourgeois (exportateur, pharmacien, docteur), au regard pur, à la conscience tranquille, ils ont tout oublié et ils s'indignent de leur position d'accusés. Ils sont ironiques, insolents. Ils se présentent comme de simples témoins occasionnels. Ils n'ont rien vu, rien fait. Mulka, l'adjoint direct du commandant du camp, affirme ignorer l'existence des chambres à gaz. Pour Höcker, « Auschwitz était quelque chose de spécial ». Pas un seul de ces bourreaux, aussi sinistres les uns que les autres, n'avouera un crime, une torture.

En page centrale, Mme M.E. NORDMANN-COHEN, présidente de l'Amicale des Déportés d'Auschwitz, a bien voulu nous faire part des réflexions que lui inspire ce procès.

(On peut voir sur notre photo Robert Mulka, 68 ans, à droite, et Karl Höcker, 51 ans, au centre, durant le procès.)

(Photo Keystone.)



**Darius
Milhaud
nous parle
de sa
symphonie
« Pacem
in terris »**

Le 20 décembre, dans le grand auditorium de la Maison de la Radio, était créée la symphonie chorale de Darius Milhaud « Pacem in terris ». La nouvelle œuvre du grand compositeur inspirée par l'encyclique du Pape Jean XXIII, était interprétée par l'orchestre de la R.T.F., dirigé par Charles Münch.

Darius Milhaud a bien voulu, à cette occasion, nous accorder un entretien, dont vous lirez le compte rendu en page 13.

*à Droit et Liberté
Somme de
Milhaud*

Retour au passé colonial en Nouvelle Calédonie

par Maurice LAMBERT (page 5)

Un blanc dans la peau d'un noir

par Etienne NOUVEAU (page 4)

Les fleurs de Fan

par Stuart JACKMAN (page 14)

Ce mois-ci...

10-XII. — Plus de 300 Indiens arrêtés par la police de Johannesburg pour avoir assisté à une séance cinématographique.

• Le Conseil de Sécurité de l'O.N.U. décide, à l'unanimité moins la France de prendre des mesures sévères à l'encontre du Portugal, en raison de sa politique coloniale.

11-XII. — A Danville (Virginie), manifestation contre la ségrégation raciale ; plusieurs noirs et un blanc arrêtés à l'entrée d'une salle de spectacle réservée aux blancs.

• L'Assemblée générale de l'O.N.U. recommande à l'Angleterre d'accorder l'indépendance à divers territoires. Par 95 voix contre 0 et 6 abstentions (dont la France), elle proroge le mandat du comité de décolonisation.

12-XII. — Le gouvernement nationaliste d'Afrique du Sud s'oppose à la venue d'une commission de l'O.N.U. qui enquêterait sur la discrimination raciale.

• Le Kenya accède à l'indépendance. Jomo Kenyatta prend la tête du gouvernement.

13-XII. — Manifestation à Auckland (Nouvelle-Zélande) contre les projets nucléaires français dans le Pacifique.

15-XII. — La grâce de Baldur von Schirach, ancien chef des jeunesses nazies et ex-gauleiter de Vienne, condamné par le Tribunal de Nuremberg, sollicitée par le vice-président du Bundestag.

• Le général de Gaulle gracie 100 membres de l'O.A.S. et 3 jeunes gens (sur 8) condamnés pour avoir milité contre la guerre d'Algérie.

16-XII. — Dirigeant de la secte des Mormons, et ancien ministre de M. Eisenhower, M. Benson dénonce comme « communiste » le projet sur les droits civiques. Il est un des soutiens de la John Birch Society.

17-XII. — Malgré les objections de l'Afrique du Sud, l'Assemblée générale de l'O.N.U. décide de mettre sur pied un programme d'aide aux familles des personnes persécutées en Afrique du Sud pour leur hostilité à l'apartheid.

• A la suite d'un ACCORD AVEC LES AUTORITÉS DE BERLIN-OUEST, le gouvernement de la R.D.A. accorde des laissez-passer aux habitants de cette ville leur permettant de franchir « le mur » pendant les fêtes.

18-XII. — Un manifeste publié à Paris par un groupe de personnalités antillaises et réunionnaises demande un nouveau statut pour les départements d'outre-mer.

19-XII. — A Stockholm, des tracts antisémites lancés sur le public assistant à la représentation du « Journal d'Anne Frank ».

20-XII. — A Francfort, s'ouvre le PROCES DE 22 CRIMINELS DE GUERRE NAZIS, officiers, sous-officiers et médecins à Auschwitz.

• L'église orthodoxe d'Egypte refuse d'admettre que le peuple juif n'est pas déicide.

• Quatre membres de la garde nationale de l'Alabama, dont un noir, inculpés d'attentats racistes à la dynamite. Manifestation intégrationniste à l'Université du Texas.

21-XII. — 17 étudiants « non violents » et autres militants en faveur des droits civiques arrêtés à Atlanta.

22-XII. — FUSILLADE GENERALE DANS PLUSIEURS QUARTIERS DE NICOSIE, à Chypre, entre membres des communautés turques et grecques.

• Un incendie détruit l'église baptiste de la congrégation noire de Roanoke (Arkansas) dont le pasteur, le Rd James Rice, milite pour l'intégration raciale.

23-XII. — Nouveaux incidents à Nicosie et échange de coups de feu entre Cyprotes des communautés turques et grecques.

1. — Messages de paix du pape Paul VI, du président des U.S.A., M. Johnson, de M. Khrouchchev et de Sir Alexander Home.

3-I. — Arrestation en Allemagne fédérale de deux anciens officiers S.S. : Werner Meyer était commissaire principal de la police de Kiel ; l'autre, Georg Fleischmann, ancien capitaine de l'état-major des Waffen S.S., était chef de la police judiciaire de Ludwigshafen.

• Au Cameroun, huit membres de l'U.P.C. (Union des Populations du Cameroun), parti d'opposition, sont fusillés en public.

4-I. — Le pape Paul VI arrive en Jordanie où commence SON PELERINAGE EN PALESTINE.

8-I. — Le président Lyndon Johnson, dans son message sur l'état de l'Union, s'engage à abolir toutes les discriminations raciales.

9-I. — Dennis Brutus, président du Comité Olympique non racial d'Afrique du Sud, condamné à 18 mois de prison pour avoir quitté le district de Johannesburg.

11-I. — Nouvelle affaire de Panama : les émeutes de Colon provoquent une vingtaine de morts, des centaines de blessés. Mais Washington s'oppose à toute contestation de sa mainmise sur le canal.

• Violentes émeutes à Calcutta et dans d'autres parties du Bengale ENTRE HINDOUS ET MUSULMANS. Bilan provisoire : 60 morts, 300 blessés, 800 arrestations.

QUE SE PASSE-T-IL ?

DISCRIMINATIONS

● Ici, on ne sert pas les Noirs...

DANS le V^e arrondissement, au 3 de la rue du Petit-Pont, un café de belle apparence, moderne et rutilant. M. Alioune Math-Samba, originaire du Sénégal et ex-sergent de l'armée de l'Air française, passant dans cette rue en décembre dernier, éprouve le besoin de se réchauffer et entre dans cet établissement pour commander une infusion de menthe. Etonné de l'indifférence du garçon qui sert des clients entrés après lui, il réitère sa commande et s'entend répondre : « Ici, on ne sert pas les noirs ».

M. Math-Samba avait déjà remarqué l'impatience croissante d'un autre Africain, entré aussi pour consommer.

Alors, devant l'attitude du garçon, très poliment, car M. Math-Samba est un homme civilisé, lui, il s'est contenté de faire remarquer avec dignité : « Puisque vous êtes dans votre établissement, vous avez peut-être le droit de faire ce qu'il vous plaît », et il est parti.

Il n'a pas voulu faire un « grand scandale public », mais, a tenu à alerter la presse. Dans une lettre envoyée à plusieurs journaux dont « Témoignage Chrétien », qui l'a publiée, il a tenu à dégager les véritables responsabilités, celles du patron qui a donné les ordres au garçon « qui n'est qu'un pauvre exécutant », et il a précisé que, ne buvant jamais, on ne peut invoquer à son égard le motif courant de « refus pour ivresse ».

M. Alioune Math-Samba est venu nous voir, et nous a fait un récit sincère et objectif de cet acte flagrant de discrimination raciale dont il a été la victime. La couleur de sa peau l'avait déjà obligé à abandonner sa carrière de géomètre : parce que noir, on le croyait incapable d'assurer des déplacements en province. Et maintenant, on lui refuse le droit de se réchauffer et de boire une infusion...

La nécessité d'une législation antiraciste se fait chaque jour plus urgente. Et le cas de M. Math-Samba est à joindre au dossier déjà important que le M.R.A.P. assemble dans cette perspective. Une législation antiraciste ne transformera pas le raciste forcé en militant antiraciste, mais au moins l'empêchera-t-elle de se livrer ouvertement à ses mauvaises passions.

U.R.S.S.

● Après un fait divers

UN jeune étudiant ghanéen, Asare Addo est découvert sans vie à deux cents mètres de la gare de Khovrino, dans la région de Moscou. L'enquête révèle qu'il est mort des suites d'une congestion due au froid. Mais dans les milieux africains, la nouvelle est propagée qu'il aurait été assassiné par un rival jaloux de son prochain mariage avec une Soviétique.

Aussitôt, une manifestation s'organise et 400 étudiants africains se réunissent devant le Kremlin pour obtenir des éclaircissements sur la mort de leur camarade.

Il faut noter, qu'à aucun moment, les miliciens de service n'ont eu à intervenir, ce que précise l'Ambassadeur du Ghana, M. Elliot : « Je n'ai eu connaissance d'aucun incident, d'aucune bousculade, d'aucun forcement de barrage, d'aucun accrochage avec la police ».

Tandis que les étudiants ghanéens étaient reçus par l'Ambassadeur de leur pays, une délégation d'étudiants noirs est reçue alors par le Ministre de l'Enseignement supérieur, M. Elioutine, qui leur livre les résultats de l'autopsie à laquelle ont assisté deux étudiants en médecine ghanéens, de l'Université de Kalimine (où était inscrit Asare Addo) : la mort de l'étudiant est due à une congestion provoquée par le froid (24° au dessous de 0) après une absorption excessive d'alcool.

Entre temps, une certaine partie de la presse a cru nécessaire d'étaler ce tragique fait divers sur 8 colonnes, et d'utiliser des titres « choc » : « Bagarre, place Rouge », « Racisme à Moscou », « 600 étudiants noirs manifestent jusque sous les fenêtres du Kremlin ». De toute évidence, ces gros titres n'étaient guère inspirés par une volonté de dénoncer et de combattre le racisme.

En effet, on a su peu après, ce qui s'était réellement passé. Un certain nombre d'étudiants ghanéens qui résidaient dans d'autres villes que Moscou, avaient été attirés dans la capitale sous un faux prétexte : distribution de cadeaux pour Noël, à l'Ambassade du Ghana. Ni l'Ambassadeur du Ghana, ni l'Union des Etudiants ghanéens en U.R.S.S. n'avaient envoyé de convocation. Mieux : les représentants de l'Union des étudiants ghanéens avaient été expulsés d'une réunion organisée par certains responsables de

« Rom », unique objet de leur ressentiment

Il est des mots qui font horreur à certains, et qu'on emploie comme l'injure, selon l'époque, la latitude, le pays, les mœurs et les conjonctures politiques. Nègre, juif, arabe, etc... Et « rom ». « Rom » est un mot gitan, donc encore plus exécration. Il signifie tout simplement « homme ». Ainsi les racistes en arrivent à nier leur propre espèce, si tant est qu'ils appartiennent encore à l'espèce humaine, renommée par sa supériorité sur les autres genres de la faune terrestre parce qu'elle pense.

Le raciste, lui, ne pense pas. Il est victime des mythes et veut ignorer l'antimythe. Il en est à un stade inférieur de l'évolution naturelle.

Ainsi, pour lui le « rom » (l'homme !) est l'unique objet de son ressentiment (pardon Corneille !), parce qu'on lui a dit, étant encore enfant, que le « comédien » (1) allait venir le prendre s'il ne mangeait pas sa soupe. Et comme il n'aime pas la soupe, il déteste le gitan-voleur-d'enfants-de-lapins-de-chevaux-etc...

On peut être en apparence évolué et toujours aussi stupide. Ainsi le plus grand journal du soir français publiait récemment ce titre à sensation, en gros caractères, comme il se doit : « Marie a vendu sa fille Rebecca (2 ans) pour 100 F. L'acheteuse, une gitane, a disparu de Bastia avec l'enfant. »

Et de faire frémir le lecteur avec des détails sordides entretenant le mythe cité plus haut. Quelques jours plus tard le journal rectifia son « information ». Mais le poison jeté sur la nature humaine avait eu le temps de faire son effet. C'est l'histoire du clou qu'on enfonce dans la tête.

Malheureux gitans, déjà damnés pour une affaire de clous, les voilà encore victimes de la publicité noire. « L'homme ça sonne fier », disait Gorki. Une formule que je voudrais traduire en tzigane pour la graver sur les frontons des commissariats de police et sur les murs des salles de rédaction. Mais les usagers n'y comprendraient rien !

Oncle TOM.

(1) Dans certaines régions, on appelle les gitans, les « comédiens », pour marquer leur damnation éternelle, en souvenir du temps où les sacrements étaient refusés à Molière...

l'Union des Africains de Moscou où était préparée la manifestation.

Il semblerait que l'Ambassade du Ghana ait été visée, autant que les autorités soviétiques, par les manifestants qui auraient profité de l'émotion causée par la mort de l'étudiant Asare Addo, pour atteindre des objectifs essentiellement politiques.

Commentant ces incidents, M. Khrouchchev, lors de la réception du 1^{er} janvier au Kremlin, a déclaré notamment : « Nous savons fort bien que parmi les étudiants africains, il y a des différences de classe. Certains sont de famille laborieuse. D'autres sont les fils de gens qui aspirent à remplacer les exploités étrangers et viennent chercher ici, une éducation qu'ils espèrent ensuite retourner contre leur propre peuple. Il n'y a pas d'un côté les noirs, de l'autre les blancs ; il y a les exploités et les exploités. La lutte entre eux est inévitable, et elle se développera. Mais cela, c'est l'affaire de chaque peuple ».

Désormais, le calme est revenu parmi les étudiants africains de Moscou, dont la majorité ont désapprouvé la manifestation de décembre.

HIER ET AUJOURD'HUI

● Doivent-ils rester impunis ?

UN correspondant nous communique la traduction d'un article paru dans un journal soviétique, indiquant que des originaires de l'U.R.S.S., qui ont aidé les nazis dans leur sinistre tâche, vivent actuellement en France, dans une quiétude et une tranquillité parfaites.

Valerian Yosifovitch Pankevitch se cache à Lyon, où il est propriétaire d'un atelier de réparation de bicyclettes. Chauffeur avant la guerre dans un village de la région de Grodno, dès l'entrée des troupes fascistes, il s'engagea dans la police hitlérienne. Son zèle lui valut d'être nommé, peu après, chef de la police régionale.

Alors, il organisa des expéditions punitives contre les habitants des villages environnants, ordonna des exécutions sommaires auxquelles il participa en personne.

Des dizaines d'otages ont été fusillés sous les ordres de Pankevitch, qui reçut des récompenses et des décorations nazies pour ses hauts faits d'arme.

D'autres bourreaux se sont réfugiés en France où ils vivent sous l'apparence de modestes et honorables personnes.

Ainsi Fedor Zintchouk, originaire de la région de Rovno, habite Pont-Sainte-Maxence dans l'Oise. Commandant de compagnie dans le bataillon punitif « CC-102 » créé par les hitlériens, il a fait fusiller et brûler environ 27.000 personnes dans la région de Tarnopol. Zintchouk a participé à la liquidation des juifs enfermés dans le ghetto de Kremenietz et de Belaia Krenitza (région de Tarnopol). Dans la région de Minsk et de Bobrouïsk, Zintchouk et ses tueurs ont pillé, incendié et assassiné.

A Paris, vit l'ex-diacre Pavel Koukhline. En 1941, quand les troupes hitlériennes ont envahi l'Ukraine, Koukhline a quitté la soutane et est entrée volontairement au service de la police créée par l'occupant. Nommé chef de police à Podgaitzi, il commanda, durant l'été 1943, la liquidation du ghetto de cette ville et fit fusiller tous ses habitants.

Une lettre signée de plusieurs personnes qui ont eu à souffrir de ces sinistres personnages, demande et à juste titre, un châtement.

● L'homme qui arrêta Anne Frank est libre

KARL SILBERBAUER, l'homme qui a arrêté Anne Frank, l'ancien policier S.S. au service d'Eichmann, ne sera pas condamné.

Il avait été retrouvé grâce à l'obstination de Simon Wiesenthal, qui, depuis son Centre de Documentation à Vienne, rassemble tous les renseignements concernant les criminels nazis. Par recoupements successifs, Wiesenthal avait découvert que Silberbauer, inspecteur en exercice dans la police autrichienne, était bien le responsable de la mort d'Anne Frank et des siens.

Depuis, suspendu de ses fonctions, Silberbauer, qui avait été déjà blanchi en 1954, attendait d'être jugé, et seulement pour complicité d'assassinat, la loi qui frappe de sanctions les criminels de guerre, ayant été abolie en Autriche en 1957. Mais, aux dernières nouvelles, aucune poursuite ne sera engagée contre lui.

DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2^e)
Tél. : GUT. 09-57

Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 10 francs
Abonnement de soutien : 20 francs

ETRANGER

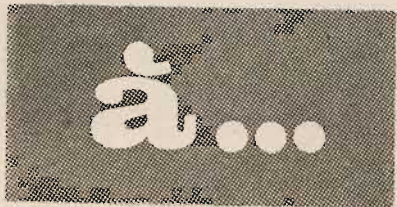
Un an : 18 francs
Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris
Pour les changements d'adresse envoyer 1 franc et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer « Droit et Liberté » ou s'abonner au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel des Monnaies, Bruxelles 6. Les versements peuvent être effectués au C.C.P. 952021, de M. S. Gutman, Bruxelles.

Le numéro : 10 francs belges.

L'abonnement annuel : 100 FB.
Abonnement de soutien : 150 FB.



DRANCY

Le conseil municipal a décidé l'érection d'un monument national à la mémoire des victimes du nazisme mortes en déportation après leur internement au camp de Drancy et en hommage aux 100.000 martyrs dont Drancy fut la dernière résidence.

Après un premier versement de 10.000 francs la municipalité a ouvert une souscription nationale destinée aux frais d'érection du monument et un concours pour tous les artistes intéressés par cette initiative.

DAKAR

Une première conférence africaine de coopération mondiale inter-communale s'ouvrira à Dakar à la fin de janvier 1964, sous l'égide de la Fédération Mondiale des villes jumelées.

BAGDAD

Tous les juifs se trouvant en Irak doivent se présenter à un bureau spécial et prouver leur nationalité irakienne, en vertu d'une nouvelle loi, approuvée récemment par le gouvernement irakien.

Les juifs qui pourront établir leur nationalité irakienne se verront délivrer les cartes spéciales. Ceux qui ne le pourront pas, seront considérés comme étrangers et leurs biens seront saisis.

PENICHE

Après 23 années passées à la prison de Peniche, un dirigeant ouvrier, Manuel Rodriguez da Silva vient d'être libéré par le gouvernement salazar. Arrêté une première fois en 1936, da Silva a subi d'épouvantables tortures au siège de la Pide (gestapo portugaise), mais n'a rien révélé des activités du syndicat.

Il a passé 9 ans dans un camp de concentration, aux îles du Cap-Vert. En 1961, il a eu une congestion cérébrale, mais les autorités salazaristes lui ont refusé les soins médicaux. Il a quitté sa cellule pour entrer à l'hôpital.

DACHAU

La construction d'un couvent de Carmélites commencerait en avril prochain sur l'emplacement du camp de concentration. L'initiative en revient au cardinal Faulhaber, ancien archevêque de Munich.

FRANCFORT

Un journaliste correspondant au Caire du journal « Die Tag », révèle que l'ancien chef de la Gestapo Heinrich Mueller, aurait trouvé refuge en Egypte, où sous le nom de Amin Rashid, il s'occuperait de la propagande égyptienne contre Israël, et de la rédaction de tracts nazis destinés aux groupes néo-nazis de divers pays.

« Die Tag » publie, d'autre part, une liste de criminels S.S., vivant dans les pays arabes, parmi lesquels, on relève : Alain Brummer, l'adjoint d'Eichmann, Bernhard Bender, chef de la section des questions juives à Varsovie, Heinrich Willermann, adjoint de Kaltenbrunner, le Dr Werner Witschale et le Baron von Harder, adjoints de Goebbels.

EVREUX

Le tribunal des Forces Armées siégeant à la base américaine d'Evreux a rendu son verdict, dans le deuxième procès de trois des six parachutistes noirs américains impliqués dans le meurtre de l'aviateur blanc R. Padgett.

Le jury, parmi lequel siégeaient trois officiers noirs (dont un portoricain) s'est montré plus clément que lors du premier procès (le jury était alors exclusivement formé de blancs). Deux des accusés ont été condamnés à 11 et 10 ans de prison, le troisième, reconnu coupable d'homicide involontaire, à 18 mois de la même peine.

Une étude de « La Revue Socialiste »

L'antisémitisme et l'U.R.S.S.

« LA REVUE SOCIALISTE », éditée par le Parti Socialiste S.F.I.O., publie dans son numéro de décembre 1963, une intéressante étude de M. Boris Eliacheff : « L'antisémitisme et l'U.R.S.S. ». Nous avons cru utile, pour l'information de nos lecteurs, d'en reproduire ici de larges extraits.

L'auteur, après avoir rappelé les persécutions subies par les juifs dans le passé, en de nombreux pays, poursuit :

(...) En Russie tsariste, arme politique entre les mains des Romanov, exploité par tous les profiteurs du régime, servi par l'obscurantisme et les préjugés de la masse, l'antisémitisme a pris les formes virulentes que l'on sait (...).

Il va de soi que l'U.R.S.S. avec un tel héritage, ne pouvait, du jour au lendemain, changer les réactions psychologiques, le subconscient d'une large partie de la population. En outre, au cours de la guerre civile, profitant de l'anarchie qui régnait dans le pays, des bandes petliouriennes et autres, mêlées aux troupes des généraux « blancs », massacrèrent et pillèrent des milliers de juifs, principalement en Ukraine. Enfin, l'hitlérisme, et malgré les pertes terribles subies du fait nazi par l'ensemble des Soviétiques, a laissé des traces comme partout, hélas ! où a été expérimentée l'occupation hitlérienne. Aussi est-il peu surprenant de trouver encore aujourd'hui dans les différentes couches de la société soviétique, un restant de préjugés et de méfiance à l'endroit du juif (...).

* *

Nous avons eu la chance de connaître Lénine. Sa position doctrinale lui faisait, bien entendu, condamner l'antisémitisme. « ennemi du socialisme, poison distillé à différentes époques par les gouvernants, les possédants et l'Eglise chrétienne, pour désorienter le peuple et le détourner de la lutte de classe », et nous savons que, de plus, Ilitch avait une aversion quasi-physique des antisémites qui incarnaient à ses yeux la bassesse intellectuelle et morale.

Après la mort de Lénine, le point de vue doctrinal du Parti en la matière, ne subit à aucun moment de modification : toute excitation à la haine religieuse, raciale ou nationale, demeurait un crime punissable. Et c'est peut-être Staline qui s'est servi des termes les plus violents pour caractériser l'antisémitisme (...).

Durant l'année 1939-1940, où a joué le pacte de non-agression soviéto-germanique, non seulement aucun changement dans le statut légal des juifs russes n'est intervenu, non seulement aucun juif n'a été livré aux Allemands, mais, en règle générale, les hauts fonctionnaires, les dignitaires du Parti, les généraux et les diplomates juifs demeurèrent en poste. A comparer le comportement de Vichy avec les juifs citoyens français (...).

Disons aussi que l'annexion par l'U.R.S.S., en septembre 1939, des provinces orientales de la Pologne a évité le four crématoire à des milliers de juifs.

Les cinq dernières années du règne de Staline virent l'apogée du « culte de la personnalité ». Autour du dictateur vieillissant, se méfiant de tout le monde et appliquant la politique de diviser ut regnes, se poursuivait la lutte des factions. L'atmosphère au Kremlin devenait irrespirable et les persécutions arbitraires atteignaient aussi bien les Grands-Russiens que les Ukrainiens, les musulmans que les propres compatriotes géorgiens du grand maître. Les séquelles du bon vieux antisémitisme s'ajoutant, les juifs en ont eu plus que leur part : le procès des blouses blanches ! Mais cette triste époque est révolue et, ajouterons-nous, Staline est mort à temps, car si sa politique d'arbitraire et de violence avait duré, elle aurait mis en danger l'existence même de l'Etat soviétique (...).

Et cependant, de différents côtés on continue à reprocher aux dirigeants soviétiques un antisémitisme de fait. Oui, dit-on, les dispositions légales ne défavorisent pas les juifs. Mais dans certaines universités, un genre de numerus clausus est opérant, les promotions professionnelles sont rendues plus difficiles, on voit de moins en moins de juifs, aux postes de responsabilité politique ou administrative, des obstacles techniques sont mis aux activités des communautés israélites, l'Etat limite le nombre de synagogues, se montre avare pour le financement des œuvres littéraires, des journaux, du théâtre en yiddish. Accusation plus grave : dans les récents procès pour délits économiques — fraudes, vols, spéculations — le pourcentage des juifs condamnés serait impressionnant. Remarquons tout de suite que M. Khrouchtchev, dans une longue lettre à M. B. Russel, a formellement contesté, tant l'exactitude du nombre des juifs poursuivis, donné par la presse étrangère, que le caractère discriminatoire des jugements prononcés, des centaines, sinon des milliers de non-juifs ayant fait l'objet de sanctions analogues.

Reprenant l'argument de M. Khrouchtchev, les *Izvestia* (du 19 octobre), écrivaient : « Ce ne sont pas des Juifs, des Tartares ou des Ukrainiens que nous jugeons, ce sont des criminels. »

Maître André Blumel, en sa qualité de Président de l'Association France-U.R.S.S., a, au cours de plusieurs voyages en U.R.S.S., procédé à une enquête approfondie sur ces points. Lors de notre passage en Union Soviétique, nous avons eu également l'occasion d'aborder le sujet. Nos impressions concordent : il n'existe pas d'antisémitisme d'Etat. Chaque fois qu'un acte de racisme isolé — actuellement fort rare d'ailleurs — se produit, les autorités réagissent instantanément et vigoureusement. Il n'y a pas de barrière professionnelle pour les juifs pas plus qu'il n'y en a pour aucune autre nationalité.

Quant aux moyens insuffisants mis par l'Etat à la disposition des juifs pour le développement de leur culture nationale, il n'est pas question de mauvaise volonté, mais de calcul de la rentabilité des fonds employés — c'est l'Etat qui les avance — et peut-être aussi de lenteur administrative accentuée dans le cas des juifs du fait de leur dispersion, d'absence d'organisation juive portant sur tout le territoire. En tout cas, la tendance actuelle serait plutôt à l'augmentation des dépenses culturelles en leur faveur. Ainsi, tout dernièrement, ont paru de nouvelles éditions d'écrivains en yiddish, dont le célèbre *Cholem Aleikhem*, une anthologie de la littérature yiddish, des livres de prière, la bible et les psaumes en hébreu, en une quantité que les rabbins de Moscou et de Leningrad ont jugé suffisante. Plusieurs troupes théâtrales itinérantes, entre autres celle du vieux maître Vladimir Schwartz, entièrement à la charge de l'Etat, donnent à travers tout le pays des pièces en yiddish. La *Sovietische Heimland* sert de tribune à une centaine d'écrivains juifs, quelques-uns de renommée mondiale.

Deux précisions statistiques : un cinquième des juifs soviétiques ont déclaré le yiddish comme langue maternelle, soit 470.000 sur 2.200.000. Avant la guerre, ils représentaient environ 5 % de la population totale ; les bourreaux nazis ont réduit ce pourcentage à 1 %. C'est la raison à la fois tragique et évidente pour laquelle on trouve aujourd'hui relativement moins de juifs aux postes de responsabilité qu'au début de la Révolution (...). Mais la cause essentielle, et qui est en soi un indice de l'avancement culturel du pays, est la promotion rapide des masses paysannes et ouvrières.

Dans un certain sens l'extension de la réserve intellectuelle du pays a pu jouer au détriment de l'intelligentsia juive comme elle a réduit le rôle des descendants de l'ancienne intelligentsia bourgeoise ou noble de toutes les nationalités. Mais conclure de là à une discrimination antisémite voulue serait une grave erreur. La compétition s'est accrue et c'est la qualité personnelle qui agit à la longue. Il n'empêche que dans toutes les professions dites libérales, corps médical, barreau, cadres techniques, enseignement, dans les sciences et les arts, les juifs soviétiques figurent en nombre certainement supérieur à leur pourcentage par rapport à la population.

* *

Nous suivons les périodiques soviétiques — revues et journaux. Nous y trouvons très souvent des noms juifs traitant des sujets tant politiques qu'économiques ou culturels. Encore tout récemment, un article sur la gestion des entreprises était signé par le Professeur Liberman et son intervention, longuement débattue, orientera, semble-t-il, une importante réforme envisagée dans ce domaine.

Faut-il souligner qu'un gouvernement qui confie des postes importants à des

juifs dans la défense nationale peut difficilement être accusé d'hostilité ou même de préjugés envers eux. En effet — outre les savants juifs qui collaborent à Doubno et ailleurs à toutes les expériences nucléaires les plus secrètes — l'armée compte nombre de généraux et d'officiers supérieurs israélites dont le général Kreiser, commandant en chef des armées de l'Extrême-Orient.

La position prise par l'U.R.S.S. à l'endroit des sionistes est un tout autre problème, trop complexe pour l'examiner ici. Disons simplement qu'elle est restée celle des « assimilateurs » juifs russes, adoptée par le parti bolchevik dès 1903. Cette position n'a rien de commun avec l'antisémitisme et n'a pas empêché l'U.R.S.S. d'être, avec les Etats-Unis, la première puissance à reconnaître juridiquement l'Etat d'Israël (...).

* *

Trois facteurs d'antisémitisme sont en voie de disparition en U.R.S.S.

Facteur théologique. — Si pour l'Etat soviétique la religion est l'affaire privée des citoyens dans laquelle il s'interdit d'intervenir, le parti communiste, lui, la considère comme une conception erronée du monde, conception qu'il convient de combattre sur le terrain des idées. Il déploie une propagande athée intense et méthodique dans les livres, les journaux, à la radio, la télévision, au théâtre et au cinéma. Certes, cette propagande n'a pas réussi à faire entièrement disparaître, même parmi la jeunesse, le sentiment religieux. Mais elle est parvenue à éliminer des mythes, préjugés, superstitions, imputables à un enseignement chrétien mal donné ou mal assimilé, qui s'étaient enracinés dans l'esprit populaire et, souvent, y tenaient la place d'une foi authentique. Ainsi l'image du peuple juif deicide et méprisable, colportée depuis presque deux mille ans, a perdu tout son crédit auprès des masses soviétiques athées (...).

Facteur économique. — La suppression du capital privé et la réduction de l'écart dans les revenus des différents groupes de la société enlèvent même l'apparence de force à l'argument classique des antisémites quant à la « richesse insolente » des juifs. Soit dit en passant, en Russie pré-soviétique le capital juif était insignifiant comparé à l'avoir des chrétiens russes et étrangers, comme de nos jours dans le monde capitaliste les plus grandes fortunes juives se trouvent loin derrière les fortunes géantes, en milliards de dollars, des protestants et des catholiques.

Méfiance paysanne. — La méfiance du paysan inculte de la Russie impériale pour le citoyen allait souvent jusqu'à l'hostilité. Maintes fois s'y heurtait même la propagande des révolutionnaires intellectuels russes. Or le juif, citoyen parqué dans les villes de la zone, n'avait pour tout contact avec le paysan que son activité de marchand ambulant, d'artisan ou d'aubergiste. De telles relations faisonnaient le juif aux yeux du campagnard, faisaient de lui un être à part dont il fallait se méfier (...).

En U.R.S.S., l'énorme brassage des populations rurales et urbaines d'une part, l'accès des juifs aux travaux de la terre et leur disparition du circuit commercial pris en charge par l'Etat d'autre part, ont contribué à réduire sinon à détruire la méfiance ancestrale du paysan russe à l'endroit du juif.

En bref, si en U.R.S.S., les séquelles du virulent antisémitisme d'antan demeurent encore, il n'existe pas d'antisémitisme d'Etat. Cela se reflète, d'ailleurs, dans les lettres soviétiques, inspirées par le Parti. Miroir de la société nouvelle, elles ne contiennent, à notre connaissance, aucun portrait caricatural ou péjoratif du juif alors qu'on le trouve parfois chez les plus grands classiques russes. Le manuel de littérature à l'usage des lycéens, rédigé par MM. Trifanov et Koudriatchev conformément au programme officiel établi en 1955, montre l'orientation des écrivains issus de la Révolution. Les auteurs de ce manuel commentent longuement l'ouvrage de Fadeev, « La débâcle » où le juif Lévinson, héros du roman, est dépeint comme un modèle de vertus civiles et militaires en opposition au lâche Metchik, un non-juif. On est bien loin de « l'enseignement du mépris » !

L'apport propre du régime soviétique a été, nous pensons pouvoir le dire, bénéfique aux masses déshéritées juives. Et si Jules Isaac n'hésitait pas à écrire qu'« on peut soutenir sans crainte de se tromper, que dans leur grande majorité les chrétiens — ou reconnus comme tels — sont antisémites », sans crainte de nous tromper nous pouvons affirmer que ce n'est pas le cas de la majorité des Soviétiques.

VACANCES D'HIVER EN ISRAEL

Départs spéciaux par avion EL AL ou AIR-FRANCE

Prochains départs : le 2 février — retour le 19 février
le 9 février — retour le 1^{er} mars
le 18 février — retour le 3 mars
le 19 février — retour le 11 mars.

POUR LE PRIX DE 1250,00 FRANCS (Hôtel et petit déjeuner compris)

Par bateau : à partir de 710,00 francs

PRIX SPECIAUX POUR GROUPES

Pour tous renseignements, s'adresser à l'agence de tourisme bien connue :

L'OFFICE DE VOYAGES LAFAYETTE

(Direction : M. KOTZKI)

18, rue Bleue, PARIS (9^e) — PRO. 91-09

78, boulevard Barbès, PARIS (18^e) — ORN. 09-00

BILLETS DE CHEMIN DE FER, AVION ET BATEAU POUR TOUS PAYS

MOYEN-ORIENT

Si le conflit israélo-arabe connaît aujourd'hui une acuité nouvelle à propos du détournement du Jourdain, on doit bien constater qu'il trouve sa source moins dans l'eau fécondante de ce fleuve que dans le pétrole, dont la présence au Moyen-Orient détermine depuis des dizaines d'années en cette région le jeu subtil ou brutal de puissants intérêts étrangers.

Bien avant la naissance d'Israël, les « protecteurs » britanniques excellaient à opposer entre eux juifs et musulmans qui, soumis à la même domination, auraient dû, logiquement, s'unir en un commun combat libérateur. Tous les efforts entrepris de part et d'autre dans le sens de la compréhension et de la coopération, échouèrent devant les manœuvres des occupants et de leurs complices, habiles à favoriser les courants chauvins et racistes, créant ainsi pour les colères et les revendications, un abcès de fixation sans rapport avec les véritables problèmes.

Diviser pour régner : cette tactique éprouvée a trouvé son aboutissement, lors de la création de l'Etat d'Israël, dans une guerre qui, en fait, se poursuit depuis sous des formes plus ou moins larvées, et dans l'impossibilité d'appliquer entièrement la décision de l'O.N.U. qui prévoyait en Palestine un Etat bi-national juéo-arabe.

☆

L'antiracisme est un tout. Et notre attachement à l'idéal d'amitié et de paix entre tous les peuples nous amène, antiracistes conséquents, à ressentir avec une angoisse toute particulière les aspects multiples et contradictoires de la situation au Moyen-Orient.

On ne saurait oublier que les hommes et les femmes qui forment l'Etat israélien sont des rescapés d'un immense génocide et qu'ils ont conquis l'indépendance les armes à la main contre les forces colonialistes. Leurs souffrances, leurs combats furent souvent comparables à ceux de certains peuples arabes et africains.

Il faut bien constater, également que l'opposition à l'impérialisme ne se traduit pas seulement en discours. Et s'il est vrai que le gouvernement d'Israël ne cache pas ses sympathies et ses liens avec les puissances occidentales, on est en droit de s'interroger sur le comportement de certains rois et chefs de gouvernements arabes, ceux surtout qui se montrent bien moins préoccupés du bien-être de leurs peuples que de leurs propres privilèges, alimentés par les subventions des compagnies pétrolières.

Les problèmes posés sont graves et fort délicats. De part et d'autre, des attitudes chauvines se manifestent. Les partis de gauche israéliens, qui préconisent une orientation différente de la politique du pays, ont dénoncé maintes fois les discriminations administratives et sociales, pratiquées à l'égard des citoyens arabes d'Israël, que le gouvernement justifie par la tension aux frontières. La situation des réfugiés arabes, partis du territoire israélien pendant la guerre de 1948, demeure précaire et vient faire l'objet d'un nième débat à l'O.N.U., sans qu'aucune solution soit concrètement appliquée.

Mais la montée des menaces, des anathèmes ne cesse d'envenimer le conflit. Systématiquement ou presque (en dépit de quelques exceptions), la propagande des pays arabes confond le gouvernement israélien et le peuple israélien, le peuple israélien et l'ensemble des juifs, le sionisme et le judaïsme — ce qui se traduit par des mesures discriminatoires inadmissibles dans le domaine, par exemple, du tourisme, ou des relations économi-

L'eau et le pétrole

ques, illustrées récemment par l'affaire Mancroft.

En fait, la prise en considération des intérêts des peuples, du progrès et de la paix, de part et d'autre, devrait être le



Le voyage du Pape en Palestine a donné lieu à une trêve éphémère. Les armes vont-elles retentir en ces mêmes lieux?

seul critère pour le règlement des problèmes du Moyen-Orient. Face aux forces puissantes qui dominent encore cette région pour des raisons économiques et stratégiques, si le peuple israélien et les peuples arabes s'entendaient, cela pourrait permettre une indépendance véritable et ouvrirait des perspectives immenses de bien-être et de prospérité.

L'affaire des eaux du Jourdain, qui fait peser à nouveau la menace de la guerre, est typiquement de celles qui ne peuvent être résolues que par la négociation et la collaboration.

Il n'est pas de région au monde où les récentes propositions soviétiques de règlement pacifique de tous les conflits frontaliers apparaissent plus opportunes.

Une première étape, pour un examen objectif des problèmes devrait être l'abandon de toutes les campagnes de haine, un effort de compréhension réciproque de réalisme. Tous les habitants du Moyen-Orient ont le droit de vivre. Les ressources de la nature, exploitées pour le bien de tous, pourraient leur assurer un heureux avenir.

INDE

CALCUTTA
VILLE SANGLANTE

CENT-CINQUANTE personnes (70 hindous et 80 musulmans) tuées et 438 autres blessées, tel est le triste bilan officiel des heurts survenus ces jours-ci à Calcutta et dans d'autres parties du Bengale, entre membres de deux communautés religieuses.

Le Bengale, qui est la région la plus peuplée de l'Inde est depuis longtemps, le théâtre des luttes religieuses entre musulmans et hindous.

L'indépendance en 1947, partagea le Bengale selon le plan arbitraire de Lord Curzon, entre le Pakistan et l'Inde.

Ces deux pays furent alors obligés de faire face à des problèmes de minorités religieuses toujours sur le point d'exploser.

Deux faits survinrent alors : un double courant d'exode, d'où « un problème de réfugiés » : des milliers de personnes sont arrivées ainsi à Calcutta, fuyant, désaffectées, des persécutions religieuses. Et surtout, la venue continue de la population des campagnes qui pensait trouver du travail et un logement dans la ville. Cette masse de chômeurs, de gens misérables représente une force disponible pour les plus cruelles diversions.

Les désordres de ces derniers jours, ont encore une fois un caractère d'affrontement religieux. Ils surviennent à un moment où le gouvernement indien traverse une phase critique, et où les classes privilégiées s'opposent avec une grande énergie aux réformes qui donneraient au peuple le travail et le pain dont il manque.

Un blanc dans la peau d'un noir

GETHE raconte comment il s'exerçait à étudier des sensations nouvelles à la vue d'un paysage, en changeant la couleur des verres de ses lunettes.

Les esthètes ont eu souvent cette curiosité de rechercher une nouvelle harmonie des choses au travers d'un éclairage différent.

Mais combien plus dramatique est l'expérience de ceux qui, partant, sans l'avoir voulu, d'une situation agréable et même privilégiée, sont soudainement plongés dans le bain de souffrance de ceux qui sont dans le camp des vaincus et des persécutés.

Pour quelques égoïstes, une telle expérience pourra demeurer sans effet social utile.

Pour quelques autres, au contraire, le fait d'avoir souffert ce qui, auparavant, ne pouvait les émouvoir sera bénéfique.

« On supporte aisément les maux des autres », écrivait La Rochefoucault.

TELLES sont les premières réflexions qu'appelle en nous la lecture d'un livre traduit et édité récemment en France, chez Gallimard : « DANS LA PEAU D'UN NOIR », dont ce journal a publié naguère une interview de l'auteur, John Howard Griffin.

Il s'agissait, on s'en souvient, de cet Américain qui avait fait la guerre dans le Pacifique et avait été plusieurs fois gravement blessé ; philosophe, théologien, historien, après avoir séjourné plusieurs années en France, il décida, en octobre 1959, de savoir ce qu'il éprouverait et ce qu'il observerait si, d'homme de peau blanche qu'il était, il devenait, par l'artifice d'un médecin de ses amis, un autre homme, de peau noire. Il ne s'agissait pas d'une préoccupation d'esthète ou de dilettante.

Le compte rendu de ce changement de couleur, répandu à travers l'Amérique et le monde, était destiné à émouvoir ceux qui ont un cœur et une volonté au service de leurs sentiments.

L'expérience fut vécue par M. Griffin dans les Etats du Sud des U.S.A.

En termes simples et surtout sans outrance, sans désir de « noircir » une situation qui est assez noire en elle-même, Griffin a conté ce qu'il a observé et ce que, dans sa nouvelle peau, il a souffert en lui-même, pour lui et surtout dans sa dignité d'homme...

« Homo sum... Je suis homme et rien de ce qui atteint l'homme ne m'est étranger », disaient à peu près les Latins.

Le livre est surtout frappant par sa modération voulue... Sans doute fait-il allusion, par incidence seulement, à une affaire qui venait de mettre en lumière tout récemment en 1959 « la manière dont la Justice est rendue dans les Etats du Sud », « quand le grand Jury de Pearl River se refusa à prononcer

la mise en accusation ou même à examiner la masse de renseignements recueillis par le F.B.I. dans le cas sensationnel de rapt, lynchage, assassinat de Marck Parker ». Cela se passait dans l'Etat de Mississippi.

Mais pour l'essentiel, le livre raconte les mésaventures quotidiennes de ce

par
Etienne NOUVEAU

faux noir qui devait apprendre... à ne pas uriner aux mêmes endroits que les blancs, à ne pas tenter de loger dans une maison ou dans un quartier où ne logeaient pas les noirs, à ne pas regarder en face une femme blanche, à apprendre de ses nouveaux frères de couleur que les noirs ne pouvaient, pour la plupart, en fait s'instruire comme les blancs ou si, par hasard, ils étaient aussi instruits, accéder aux mêmes emplois, recevoir les mêmes salaires. Il apparaît ainsi qu'ils étaient, en fait, dans les Etats du Sud, confinés en d'étranges ghettos, dans une situation misérable, sous le mépris de la plupart des blancs, dont certains croyaient, en toute bonne foi, que les noirs étaient congénitalement incapables de s'élever dans l'échelle humaine.

Nous connaissons en France le préjugé colonial et, sans doute, le problème du racisme n'est-il pas limité dans ses excès aux Etats du Sud des U.S.A. Comme pour l'antisémitisme, il existe à

l'état larvé dans le monde entier et à l'état pur en Afrique du Sud. Mais le plus vaste laboratoire d'expériences de la ségrégation raciale est aux U.S.A. Terrible, et passionnant, et redoutable problème : la marche des noirs vers Washington, l'assassinat du Président Kennedy et, plus encore, les rais insuffisants de lumière, projetés sur cet Etat du Texas où l'on tue à bon marché, où le crime demeure impuni, où l'on ne sait même plus, à la vérité, qui a tué le Président des Etats-Unis, et où le présumé assassin a été lui-même assassiné sous les yeux présumés consentants de la police... voilà quelques-uns de ses éléments dramatiques.

Terrible et fascinante Amérique!

Ségrégationnisme, et antisémitisme aussi, bien que moins « voyant ». Forces du mal et forces du bien. Tous ces problèmes sont inextricablement confondus.

L'académicien Maurice Garçon nous rappelait naguère dans les colonnes du « Monde », qu'il n'y a pas si longtemps, le Maire de New-York avait, avec les gangs des ASSASSINS, des auteurs de rapt et de chantages, d'étranges indulgences.

Les forces du bien, liées incontestablement à la cause de la paix ont, à ce jour, fort heureusement, en ce grand pays, pu triompher...

On frémit en pensant que d'aventure, il eût pu et il pourrait demain en être autrement.

J'écris ces lignes en toute humilité pour mon pays dont la lutte pour la paix pourrait, nous diraient nos amis américains, prendre un autre tour...

Bien sûr...

LES MANIFESTATIONS ANTIRACISTES
VONT REPRENDRE AUX ETATS - UNIS

LES récentes déclarations de M. Roy Wilkins, secrétaire de l'Association pour l'émancipation des Gens de Couleur (N.A.A.C.P.) laissent prévoir une recrudescence des manifestations intégrationnistes, devant l'apparente inertie du Congrès.

En effet, le projet de loi sur les droits civils des noirs, déposé par M. Kennedy, en juillet 1963 n'est pas encore parvenu à la Chambre des Représentants, une des deux assemblées qui forment le Congrès. Il est bloqué à la commission d'examen où siège un député démocrate de l'Etat ségrégationniste de Virginie, M. H. Smith.

Si la pression de l'opinion publique et l'attitude de M. Johnson réussissent à faire activer les travaux de la commission d'examen pour que le projet de loi arrive enfin à la Chambre des Représentants, il devra encore franchir l'obstacle du Sénat. En effet, d'interminables interventions des opposants aux droits civils des noirs pourraient prolonger indéfiniment les débats du Sénat et par suite provoquer des manifestations noires plus nombreuses et plus importantes qu'en 1963 (il y a eu pourtant l'an dernier, 2.000 manifestations dans 40 Etats et la capitale fédérale). Et surtout, de graves heurts, des affrontements aux terribles conséquences risquent de se produire, si le Congrès n'accélère pas ses travaux.

A l'actif de ce bref bilan, il faut inscrire le choix de l'hebdomadaire « Time », qui a désigné le pasteur Martin Luther-King, dirigeant intégrationniste noir, comme l'« homme de l'année ». C'est la première fois qu'un noir est choisi par « Time ».

A l'inverse, la décision que James Meredith a été obligé de prendre, marque un recul de la poussée intégrationniste : premier noir américain, inscrit et diplômé à l'université du Mississippi, Meredith renonce à poursuivre ses études supérieures aux U.S.A. ; il s'est inscrit à l'Université d'Ibadan, au Nigéria.

Savoir dormir...

c'est
savoir vivre !



EN VENTE dans toutes les bonnes
Maisons de Literie et d'Ameuble-
ment et les grands Magasins.

CHYPRE

CHYPRE est, pour l'instant, une pièce maîtresse dans le dispositif militaire de la coalition atlantique, et elle intéresse, au premier chef, les deux plus grandes puissances de l'O.T.A.N., les U.S.A. et l'Angleterre.

Pour les Etats-Unis, Chypre est un fort important nœud de communications et de télécommunications entre le territoire américain et le Moyen-Orient, où Washington a de si grands intérêts. Quant à l'Angleterre, ses dirigeants ont toujours considéré Chypre, escale de la fameuse « route des Indes », dernière grande base britannique avant Aden, et aujourd'hui porte-avions n° 1 de la Royal Air Force, comme la clef de voûte de leur système stratégique en Méditerranée. Chypre a été le point d'embarquement des parachutistes qui ont attaqué Suez en novembre 1956. Elle est considérée, aujourd'hui encore, par les partisans opiniâtres de la « grandeur impériale britannique », comme le principal « verrou » qui « protège » Koweït et les autres émirats du Golfe Persique sous tutelle de fait anglaise, où la Royal Dutch-Shell trouve, à bas prix, le précieux « pétrole Sterling ».

DIVISION ET DIVERSION

Pour conserver Chypre, le colonialisme anglais a d'abord utilisé la manière forte, maintenant le pays sous une poigne de fer. Le résultat fut l'insurrection de tous les Chypriotes grecs et turcs unis contre l'oppression, et une longue et dure résistance, animée aussi bien par les leaders conservateurs des deux communautés — le Dr Kutchuk, du côté turc, l'archevêque Makarios et le Dr Griuas, chef de l'E.O.K.A., aujourd'hui replié à Athènes, du côté grec — que par les syndicalistes et les leaders du puissant Parti progressiste du Travail. Quand la situation fut devenue, pour eux, intenable, les Anglais cherchèrent à regagner par la ruse ce qu'ils n'avaient pu conserver par la terreur.

Une illustration de la formule « Diviser pour régner »

Usant de la vieille méthode du « diviser pour régner », excitant les passions les plus élémentaires des éléments les plus rustres de la population et attisant le chauvinisme et la haine raciale, ils s'employèrent à dresser les uns contre les autres chypriotes grecs et chypriotes turcs de manière à imposer encore leur présence à travers leur arbitrage.

Sur le simple plan de la technique constitutionnelle et administrative, le système mis au point lors de l'accord de Zurich de juillet 1960, était absurde, compte tenu de la conjoncture politique réelle à Chypre, car, en application de ce système, il suffisait aux représentants des chypriotes turcs

par

Albert-Paul LENTIN

d'utiliser massivement leur droit de veto pour rendre l'île pratiquement ingouvernable pour les représentants majoritaires des chypriotes grecs, et, d'un autre côté, ceux-ci ne pouvaient pas demander la révision des clauses du veto sans s'exposer à être accusés de vouloir brimer et opprimer les chypriotes turcs. Les hypothèses les plus pessimistes que l'on pouvait alors émettre, se sont malheureusement vérifiées. Après 4 ans de luttes sourdes entre leaders chypriotes grecs et leaders chypriotes turcs sur l'application de la constitution, les premiers ont voulu réviser, au mieux de leurs intérêts, cette constitution, en tournant le droit de veto, ce qui a provoqué immédiatement la révolte des seconds.

Le nationalisme grec et le nationalisme turc, pour compliquer encore le débat, se sont alors déchaînés, et cela d'autant plus que dans ces deux pays dominés par des classes dirigeantes corrompues, les équipes actuellement au pouvoir se trouvent dans une position si faible, face à leurs oppositions, qu'elles ne sont guère capa-

bles d'endiguer, même si elles en avaient l'intention, les courants chauvins que l'on peut observer à Athènes et à Ankara. Le président turc Ismet Inonu ne dispose que de trois voix de majorité à l'Assemblée Nationale turque, le premier ministre grec Papaandreu se trouve en si mauvaise posture qu'il envisage déjà d'avoir recours à de nouvelles élections, et la diversion de l'extrémisme cocardier à propos de Chypre fournit à l'un et à l'autre une excellente occasion de détourner l'attention des véritables problèmes politiques et économiques qui se posent à la Turquie et à la Grèce. Les leaders parlent déjà du partage de Chypre, solution impossible étant donné l'immigration des populations après des décades et des décades de cohabitation ; et les leaders grecs reparlent à nouveau de l'E.N.O.S.I.S., solution pas meilleure car la minorité chypriote turque n'admettra jamais l'autorité d'un gouvernement installé à Athènes. Le dialogue est un dialogue de sourds.

RECHERCHE PATIENTE DE L'UNION

Alors, c'est l'impasse ? Oui, c'est l'impasse et ce sera l'impasse tant que la question chypriote sera posée dans le cadre d'un système atlantique lui-même plein de contradictions de plus en plus aiguës. Il est très possible, en définitive, qu'avec l'appui de tous les dirigeants de l'O.T.A.N., les Anglais, sous prétexte de « maintenir l'ordre » viennent occuper pratiquement leur ancienne colonie. Cette solution, si elle intervient, ne pourra être cependant que très provisoire car des dizaines de milliers de chypriotes grecs et turcs sauront alors, enfin clairement, à quel point leurs rivalités fratricides font le jeu d'un impérialisme dont ils ne se sont pas encore débarrassés, et une telle prise de conscience débouchera sur de nouvelles luttes de nature à mettre les autorités de Londres dans une position cette fois-ci intenable.

Un parti, déjà, a lancé le mot d'ordre : « L'ennemi commun du peuple chypriote

tout entier est l'impérialisme ». Ce parti, c'est le parti progressiste du travail, l'A.K.E.L., le parti de l'extrême-gauche, le seul parti vraiment antiraciste de l'île, le seul qui compte dans ses rangs aussi bien les travailleurs chypriotes d'origine grecque que les travailleurs chypriotes d'origine turque. Dans tous leurs commentaires ou leurs reportages sur Chypre, la « grande presse » française, la radio et la télévision feignent d'ignorer jusqu'à l'existence de cette formation politique bien qu'elle ait obtenu 33 % des voix, en 1959, à la veille de l'indépendance et que depuis, de l'avis de tous les observateurs, elle n'ait pas cessé de progresser et que son quotidien l'« Haravghi » soit le plus lu à Chypre.

Les forces progressistes qui s'expriment à travers ce parti et qui luttent pour une véritable indépendance et pour une véritable unité de l'île, estiment, à juste titre, que la seule solution valable du problème de Chypre est celle qui se fondera sur la recherche patiente et progressive de l'union, à tous les échelons de la société, entre chypriotes turcs et chypriotes grecs, et non pas, comme dans les plans des Etats-majors occidentaux, sur la consécration politique et juridique de leurs divisions présentes. Il est bien évident que cette solution — la seule raisonnable, la seule valable — ne pourra pas s'imposer tant que l'île demeurera placée sous le contrôle militaire des étrangers, de ceux-là même qui ont tout intérêt à entretenir les divisions entre chypriotes pour maintenir leur propre domination. Voilà pourquoi le Parti progressiste du Travail réclame, en priorité absolue, la neutralisation de l'île et son évacuation totale par les forces britanniques et, du coup, à travers la question des bases militaires étrangères à Chypre, c'est toute la question de la démilitarisation de la Méditerranée qui se trouve posée.

A Chypre, encore peut-être plus qu'ailleurs, la lutte contre le chauvinisme et le racisme et la lutte pour la paix apparaissent indissolublement liées.

En Nouvelle Calédonie RETOUR AU PASSÉ COLONIAL

EN 1951, pour la première fois, en Nouvelle-Calédonie, les autochtones participaient aux élections législatives. Celles-ci avaient lieu au collège unique. Par l'apport massif de leurs voix nouvelles, c'est leur candidat, M. Lenormand, qui était élu député et l'est resté depuis lors. L'ancienne politique locale dominée par le Haut-Commerce et la puissante Société « le Nickel » se trouvait mise en échec par ce changement.

Deux ans plus tard, l'« Union Calédonienne », fondée par le nouveau député devenant majoritaire au Conseil Général, en faisant élire, au collège unique, une liste composée d'Européens et d'autochtones. Ces derniers entraînent pour la première fois à l'Assemblée locale. Le nouveau mouvement prenant pour devise « deux couleurs mais un seul peuple » devait réaliser pendant les cinq années suivantes un important programme en faveur des masses populaires : suppression des discriminations raciales, et aussi écoles, dispensaires, adductions d'eaux, routes, téléphones pour les collectivités locales jusqu'alors délaissées au profit des gros intérêts fonciers et urbains. En 1955, fait unique en pays colonial, les ouvriers européens faisaient grève pour obtenir l'égalité des salaires en faveur des travailleurs autochtones. Des allocations familiales égales pour tous étaient instituées. Une caisse des calamités agricoles était créée. En 1956, les écoles européennes étaient ouvertes aux autochtones.

Une telle politique devait forcément rencontrer l'hostilité des gros intérêts coloniaux et une opposition de plus en plus acharnée des privilégiés locaux. Mais la loi-cadre Defferre, intervenant en 1957, allait permettre à l'Union Calédonienne, toujours majoritaire, en raison de ses réalisations, de poursuivre son œuvre de décolonisation progressive.

La loi-cadre instituait, en Nouvelle Calédonie comme dans les autres territoires d'outre-mer, un gouvernement local, dénommé Conseil de gouvernement, composé de 6 à 8 ministres et d'un Vice-Président assurant le rôle de coordination d'un Premier Ministre. Le Chef du Territoire en était le président, Ministres et Vice-Président, formant l'exécutif local, étaient élus par l'Assemblée territoriale et responsables devant elle de l'exécution de ses délibérations et de la marche des services territoriaux.

Après la disparition de la IV^e République, la Nouvelle-Calédonie, qui avait voté « oui » à la France à 98 %, devait, en novembre 1958, choisir son statut. Elle

optait librement pour le statut de territoire d'outre-mer, repoussant à la fois l'intégration départementale et l'indépendance, confiante dans les droits acquis par la loi française et l'engagement solennel du ministre du Général de Gaulle, M. Cornut-Gentile, qui assurait à la population « le maintien des institutions en vigueur telles qu'elles étaient au moment de l'option ». « Il serait absurde d'imaginer que le gouvernement de la Républi-

PAR

Maurice LAMBERT

Ancien Ministre des Travaux Publics de la Nouvelle-Calédonie (1957-1959).

que, rompant avec ses traditions de libéralisme, puisse revenir sur les droits et libertés qu'il a accordés », avait-il précisé.

CÉ que n'imaginaient pas alors les Calédoniens, c'est que cinq ans après, en 1963, le régime colonial fut restauré en Nouvelle-Calédonie et que le successeur de ce ministre désavoué devant le Parlement, les engagements de son prédécesseur.

Mais les institutions de la loi-cadre qui assuraient la promotion des populations constituaient pour les colonialistes locaux et les grosses sociétés une horreur permanente.

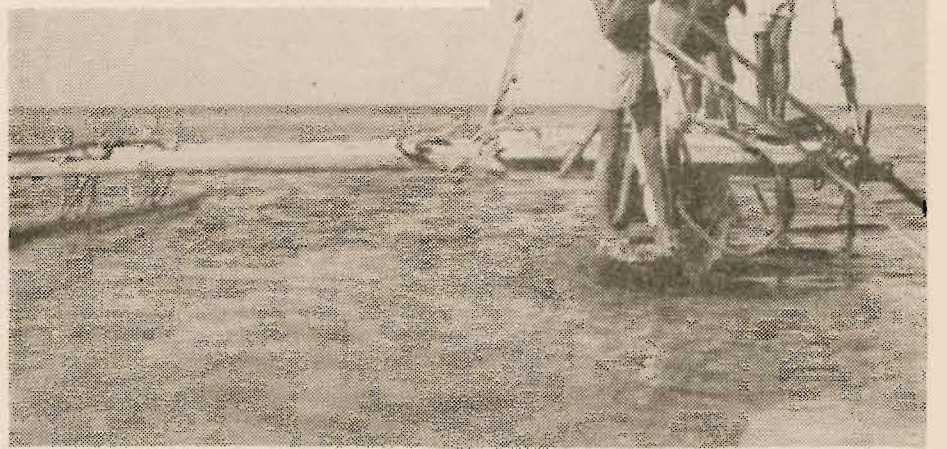
Dès le 18 juin 1958, ils tentèrent, par un vote plus ou moins favorisé, de revenir au passé. L'île échappa de justesse à la guerre civile. Par la suite, leurs élus refusèrent obstinément de participer au gouvernement local, attendant leur heure ; ils trouvèrent un allié dans le nouveau haut-commissaire envoyé à Nouméa et qui s'appliqua à grignoter la loi-cadre et à envahir les rapports avec les autorités territoriales, la majorité élue et son député.

Toute une campagne fut orchestrée entre les colonialistes locaux et leurs supporters parisiens, avec la complaisance de l'administration d'Etat pour dénigrer

la gestion du gouvernement local et faire passer le mouvement majoritaire du pays, renforcé à chaque élection, pour un parti anti-français.

Les installations atomiques en Polynésie française et le renforcement de la base stratégique de Nouméa allaient être l'occasion pour les tenants de l'ancien régime colonial de prendre une revanche espérée et patiemment attendue.

Et le 10 décembre dernier, à l'Assemblée Nationale, dans un débat à la sauvette, en fin de session, le Gouvernement a fait voter d'urgence une loi qui supprime le gouvernement local de la Nouvelle-Calédonie. Le Ministre d'Etat, M. Jacquinet, rentrant d'une tournée sans grand succès dans les territoires du Pacifique, a tenté de justifier ce retour en arrière par de fallacieux prétextes et de vagues accusations contre la gestion des autorités calédoniennes, déclarant au Parlement qu'il ne pouvait pas donner les véritables raisons de cette opération politique. La Nouvelle-Calédonie avait exprimé son opposition lors de la consultation préalable de son Assemblée. Pour



le Président de l'Assemblée territoriale, avec l'article premier « le Haut-Commissaire redevient le gouverneur avec des pouvoirs accrus. Il pourra gouverner et administrer à sa guise par le truchement de conseillers privés dénommés conseillers de gouvernement. Le gouverneur et son secrétaire général reprennent la barre comme dans le bon vieux temps colonial ». Et pour M. Ohlen, ancien sénateur et conseiller territorial, le nouveau texte « supprime un des organes essentiels de la loi-cadre, le gouvernement. Il supprime le

Vice-Président et les Ministres. Il replaçait l'ensemble des services territoriaux dans les mains de la Haute Administration. Le chef du Territoire reprend ainsi le titre de gouverneur de la « colonie » que redevient la Nouvelle-Calédonie. Le Conseil de gouvernement nouvelle formule devient un organisme paravent, composé de cinq membres élus à la proportionnelle, du gouverneur et de son secrétaire général, soit sept au total ».

(Suite page 14)

LE RACISME : Une réalité en France

Comment peut-on être Africain ?

A l'heure actuelle, environ 5.000 étudiants africains fréquentent les universités françaises, et 50 à 60.000 travailleurs noirs cherchent de l'embauche à Paris et dans les grandes villes portuaires françaises : Marseille, Rouen, Le Havre, Dunkerque, Bordeaux.

Qui sont ces étudiants ? Quels sont leurs problèmes, leurs responsabilités, leur idéal. Pourquoi, quatre ans après l'accession des Etats africains à l'indépendance, les travailleurs noirs quittent-ils leur pays pour venir chercher un mieux-être aléatoire en France ?

Deux ouvrages édités aux Réalités Africaines (1) répondent à ces questions, grâce à deux enquêtes réalisées par Jean-Pierre N'Diaye, l'une sur les conditions de vie des travailleurs noirs, l'autre sur les étudiants africains en France.

Ces ouvrages, d'un prodigieux intérêt sociologique, témoignent du travail énorme accompli par J.-P. N'Diaye, sur un sujet qui n'avait jamais été traité, et nous permettent de mieux connaître la réalité de ces Africains déracinés, transplantés, de les comprendre, de les aider.

Il ne s'agit pas ici de paraphraser ou d'interpréter l'œuvre de J.-P. N'Diaye, mais plutôt d'utiliser ses enquêtes pour découvrir, saisir le racisme et ses répercussions dans la vie quotidienne des noirs en France.

L'envers du mirage...

Pour l'étudiant noir, la France c'est le pays de ses rêves d'enfant, le pays de la Révolution de 1789, de Rousseau, de Voltaire, de Victor Hugo. Chez lui, le français est la langue officielle et les relations culturelles ne cessent de se développer entre la France et les Etats africains, l'étudiant vient tout naturellement achever ses études en France.

Le travailleur africain, lui aussi, répondra à l'appel de ce mirage : la France. Les raisons de son exil sont plus matérielles. En Afrique, il était « navétane » (travailleur saisonnier qui fait la navette) ; et, habitant des régions très arides, aux frontières du Sénégal, de la Mauritanie, du Mali et de la Haute-Volta, à la saison des pluies, il partait chercher du travail dans des terres plus riches.

En 1960, le colonialisme laisse la place à une « indépendance balkanique ». Les Etats africains sont indépendants, mais économiquement coupés les uns des autres, et même rivaux.

Alors le « navétane » en chômage se décide à partir pour la France, d'autant plus que, dans son faubourg, des rumeurs circulent, rumeurs propagées par les compagnies marseillaises qui y volent leur profit, selon lesquelles la France réserve en abondance des emplois aux travailleurs d'Afrique Noire. Et le « navétane » s'embarque très facilement, sans trop de formalités, sans contrôle sanitaire rigoureux.

Souvent, arrivés à Marseille, ou à Bordeaux, les premiers immigrants sont la proie de racketteurs qui leur vendent de faux contrats de travail et les dirigent vers des industries exploitatrices : « Quand on arrive ici en groupe, on peut se battre bien, mais tout seul, c'est grave... J'avais l'adresse des camarades, mais ils se sont trompés pour le jour de mon arrivée. Eh bien ! j'ai vu au port trois noirs et deux grands Français qui m'ont amené dans une usine... On m'a eu du travail de manoeuvre ; on nous payait un franc de l'heure... on dormait dans le hangar... Le jour de la paie, je n'avais que 200 francs ; j'ai dit : « C'est pas possible ». Ils m'ont dit que j'ai de la chance, que je suis logé... Eh bien ! je suis resté là-dedans toute l'année à un franc de l'heure. Il fallait très travailler ; maintenant j'ai retrouvé les « Frères ».

Ne pas être seul, livré à soi-même en terre étrangère, tel est le but immédiat du travailleur comme de l'étudiant. L'un et l'autre doivent lutter contre le dépaysement, la nostalgie du sol natal.

Pour retrouver un peu de l'Afrique, l'étudiant fréquentera ses camarades africains et les travailleurs recruteront leurs villages, groupés ensuite en ethnies.

Discriminations et rebuffades

Premier objectif, le logement. Et c'est le plus dur à atteindre. Le racisme, l'exploitation honteuse sont les obstacles. L'étudiant, s'il est de l'ex-A.E.P. du Cameroun, pourra peut-être trouver à loger dans des centres ou des résidences universitaires. Les autres chercheront des chambres en ville, chambre chez l'habitant, chambre de bonne. Si la crise du logement est la même pour tous les étudiants, elle se double du racisme des propriétaires dans le cas de l'étudiant africain. Combien de chambres libres sont déclarées occupées, parce que le postulant est de couleur ! Combien de propriétaires précisent bien qu'ils ne veulent, en aucun cas, de locataire noir !

« Un racisme latent n'est pas loin d'être décelé, en particulier chez les propriétaires d'immeubles », dit avec pudeur cet étudiant en science, originaire de Côte d'Ivoire, déclaration confirmée par un étudiant guinéen : « Depuis le début de mon arrivée, jusqu'à il y a un mois, on m'a refusé des chambres, on me disait : « Le propriétaire n'admet pas « les hommes de couleur ».

La situation des travailleurs est encore plus malheureuse. Le travailleur africain arrive absolument dénué. Il ne connaît que son dialecte natal. Il est sous-alimenté. Il s'explique pas les coutumes et les mœurs des Français. C'est dans ce genre de discussion que l'essai de leur tirer de leur ignorance, et de leur montrer que l'Afrique, avant de subir une autre civilisation, avait sa civilisation propre ; je leur montre, en quelque sorte, la personnalité, la présence africaine, et surtout le pouvoir d'adaptation de l'Africain. »

La communication entre étudiants blancs et noirs s'établit souvent difficilement et superficiellement. Un effort véritable s'impose pour que l'échange soit réel, concret et positif. Cet effort, c'est la mise en question, puis l'abandon, des fausses conceptions coloniales, des préjugés forgés par l'éducation et le milieu ; cet effort, c'est la valorisation de l'individu, quelle que soit la couleur de sa peau, la forme de son crâne ; c'est ne pas céder à cet instinct de différenciation.

L'homme de la rue réalise mal cet effort. Pourquoi ce regard appuyé, chargé de curiosité, d'étonnement, de mépris souvent, à la vue d'un noir accompagnant une blanche ? Ce n'est pas un regard, direz-vous, c'est sans importance ! Mais non, car c'est la preuve de cette différenciation intuitive, c'est du racisme en germe. Et les Africains ne s'y trompent pas.

Bien sûr, en France, ne règne pas le racisme ouvert, exacerbé des Etats-Unis. Il n'y a pas ici d'autobus ou de wagon de métro pour noirs, mais alors pourquoi la banquette voisine de celle occupée par un noir reste-t-elle vide, quand il n'y a pas foule, bien sûr.

Un autre exemple : Cela se passe au mois de juin, dans un jardin public provincial. Il fait très chaud. Tous les bancs sont occupés, surchargés de mères et d'enfants, et de gens prenant le soleil. Un seul banc est libre, ou presque : un noir y est assis. On m'a dit : « C'est de la timidité. » Mais pourquoi cette timidité qui n'a pas de raison objective d'être ? C'est une impulsion raciste « camouflée au fond d'un même », dira cet étudiant sénégalais, « chargée de méfiance et d'ignorance ». Et les noirs, sensibilisés comme le sont tous ceux qui souffrent du racisme, le remarquent et s'en plainent.

Ignorance, indifférence, individualisme conduisent au racisme ou, dans une autre direction, au paternalisme. C'est l'un des fréquents reproches que formulent les Africains à l'égard des Français, ainsi cet étudiant en sciences, venant du Sénégal : « Tellement indifférents aux problèmes mondiaux, en particulier aux difficultés des pays sous-développés. eux seuls comptent, ils ignorent ce qu'un enfant devrait savoir. Je comprends qu'ils ne puissent pas ne pas être racistes. » Un autre étudiant, en hydrographie, originaire de Guinée, déclare avec force : « ...Ces gens, en somme, les Français moyens, repètent ce qu'ils entendent, ce qu'ils apprennent, ce qu'on leur apprend surtout, sans jamais se poser la question si c'est vrai. La civilisation française n'est pas la civilisation où l'on peut douter de soi. »

« Douter de soi » engendre toute une démarche intellectuelle que ne permettent guère de réaliser la course au confort matériel, l'égoïsme de la vie moderne. « Douter de soi », autrement dit : essayer de se situer objectivement par rapport à l'Autre ; essayer de connaître, de comprendre, au lieu de proclamer en s'enfermant dans une ignorance orgueilleuse : comment peut-on être Africain ?

Il faut donc lutter sans cesse, pour que chacun secoue sa conscience et procède au rajustement des valeurs humaines qui ne doivent pas avoir de couleur.

Il faut rendre à l'homme noir sa dignité longtemps bafoyée, sa personnalité, son originalité, sa liberté.

Marguerite KAGAN.

« Je suis allé au service de la main-d'œuvre de notre ville. Le chef de bureau m'a bien répondu... puis il est sorti de son bureau pour me faire sortir du coltrot, en disant : « Ce n'est pas un parloir, ici, ni un « baobab, sortez ! » Même sur le trottoir de la main-d'œuvre, nous le géignons. »

Les étudiants africains, eux, sont venus pour connaître le pays où ils étudient. Il ne suffit pas d'y vivre. Il faut parler avec l'habitant, avoir des contacts personnels, suivis, réels.

Bien sûr, être assis côte à côte sur un banc de faculté ou d'école favorise les contacts. Mais là encore, l'étudiant africain se heurte à tout un système de préjugés, de fausses croyances, érigé sur cet instinct de supériorité, produit de l'éducation coloniale.

Ecoutez ce que dit ce Guinéen, étudiant en mathématiques : « ...Ces jeunes Européens connaissent très mal l'Afrique, et par là même, les Africains, soit parce qu'ils ne l'ont pas étudiée à fond, comme nous avons, nous, étudié la France, soit parce que, petits, leurs parents leur ont fait croire que l'Africain était un paresseux, un noir à rien qui dort à l'ombre du baobab, qui s'« achète » des femmes à volonté ; en un mot, il ne

Les « amis d'Edouard Drumont » : des ennemis de l'homme

ON annonce la constitution d'une société des Amis d'Edouard Drumont, et ceci suffit à attirer l'attention sur celui qui fut un des prophètes de l'antisémitisme français et l'un des responsables de ses horribles séquelles. Et l'on reparle de son journal « La Libre Parole », de ses ouvrages, et notamment de la « France Juive ». Comme il arrive assez communément (c'est le cas, par exemple, du « Mein Kampf », de Hitler), on en disserte, on en discute — pour ou contre — sans l'avoir lu ni même parcouru. Peut-être, dans ces conditions, n'est-il pas inutile d'en dresser une analyse sommaire, de

plus combattives : celle des mineurs du Pas-de-Calais, par exemple (1884) qui fournira à Zola le thème de son roman : *Germinal*, celle de Decazeville l'année même de la parution, de la « France Juive ». Il s'agit pour le capitalisme ainsi combattu et menacé, de freiner — à défaut de pouvoir la briser — cette révolte des masses, de la déviser et de l'orienter vers de fausses directions. Puisque certains juifs — et le grand public connaît depuis longtemps le nom de Rothschild, dont il a fait le symbole même de l'habileté financière — jouent un rôle bancaire important ; il s'agit de démontrer que tous les juifs sont responsables, et qu'ils sont seuls responsables. On omettra sciemment qu'il y a aussi des banquiers catholiques, des banquiers protes-

(qui s'intitule : « La persécution juive ») on y retrouvera la vieille et sordide accusation du « sacrifice sanglant », c'est-à-dire du meurtre rituel par lequel seraient immolés des enfants chrétiens, mais avec des dates sans noms, ou des noms sans dates, mais sans aucune de ces précisions, sans aucun de ces faits qui sont la trame et la probité de l'histoire ; et il en va de même dans la plupart des cas. D'ailleurs, comme l'intolérance, une fois déchaînée, ne connaît plus de limites, la franc-maçonnerie est prise à partie ; les protestants eux-mêmes sont mis en accusation, et Coligny, qui mourut pour sa foi, devient « le plus implacable des tortionnaires », et le massacre de la Saint-Barthélémy est joué sans réserves. On ne s'attardera pas que l'esprit généreux que fut Crémieux, qui multiplia les efforts pour protéger ses coreligionnaires, que Gambetta — catalogué juif — et qui commit ce crime impardonnable d'être



Même mort, Zola excitait la hargne de Drumont

le replacer dans son cadre historique et de tenter d'en montrer l'influence.

Dans son introduction, Drumont lui-même déclare « ce livre vient en son temps », et je pense que l'expression doit être conservée, mais pas dans le sens où l'auteur l'entendait ; car ce qui, sous sa plume n'était qu'une justification, devient, avec le recul du temps une explication.

Nous sommes en 1886. En France (comme dans presque toute l'Europe) le grand capitalisme financier se renforce, précise son armature, étend son influence, pénètre non seulement les entreprises industrielles et les « affaires » en général, mais s'insinue dans l'Etat, directement ou par personnes interposées. Les scandales se multiplient, les fortunes s'échafaudent et s'effondrent, et d'après compétitions opposent les entreprises bancaires : le krach de l'Union Générale (1882) est encore tout récent et quelques années plus tard, l'effondrement de la Compagnie de Panama viendra le relayer. Le public, celui des simples gens et des travailleurs, grande victime de ces opérations, bénéfiques pour les uns, toujours maléfiques pour lui ne comprend pas, ne peut pas comprendre qu'il est impliqué dans un processus historique commencé depuis longtemps, sous des formes limitées, mais qui maintenant s'accélère et s'aggrave. Il en constate simplement la malaisance et les conséquences, pour lui désastreuses. Bien entendu, il s'en irrite et même s'en exaspère : ce n'est pas par hasard que les préverbes se multiplient, se font plus longues et

intolérances religieuses héritées du moyen âge. Le même travail, qu'on ne l'oublie pas, se pratique dans le même temps à Vienne et à Berlin, comme dans la Russie tsariste où se raniment les pogromes. On suscitera ainsi ce faux espoir que si l'on se débarrasse des juifs, on se libérera en même temps du capitalisme et de ses servitudes. Et la « France juive » n'est que l'aspect français de cette opération qu'on a qualifiée, avec juste raison de « socialisme des imbéciles ».

Qui sont-ils ?

La « Société des Amis d'Edouard Drumont », chargée de répandre « l'enseignement » du fondateur de « La Libre Parole » groupe (entre autres) rappelés-le, dans son comité de patronage : Maurice BARDECHE, directeur de la revue « Défense de l'Occident » et l'un des dirigeants de l'Internationale néo-nazie, Henry COSTON, directeur de « Lectures Françaises », qui fut propagandiste nazi sous l'occupation, Georges GAUDY, d'« Aspects de la France », Xavier VALLAT, ex-« commissaire aux questions juives » du gouvernement de Vichy, qui officie également à « Aspects de la France », E. BEAU DE LOMENIE, de « Fraternité Française », Dominique VENNEN, de « Jeune Nation »...

« La France juive » (le titre original était : « La France juive devant l'opinion ») n'est pas du tout — comme on pourrait s'y attendre — une étude systématique et sérieuse de l'économie « juive » (avec tout ce qu'il y a de faux, bien entendu, dans cette dénomination) : un recensement méthodique des entreprises dites juives, avec leurs moyens, leurs points d'application, leurs tenants et aboutissants. L'historien ou l'économiste qui se pencherait sur ce livre avec de telles curiosités serait terriblement déçu. On se trouve en face d'une véritable riposte, d'une accumulation de faits dont quelques-uns sont exacts (de façon à mieux atteindre la bonne foi du lecteur), dont les autres — la plupart — sont incontrôlables ou radicalement faux. Qu'on lise le chapitre III de la sixième partie

un des fondateurs de la République, soient spécialement, et à leur honneur, malmenés et aient droit à un chapitre spécial.

Le tout se termine par un démagogique appel au pillage (et sans que le mot soit prononcé, au meurtre), ainsi qu'à la dictature : « Toute la France suivra le chef qui sera un justicier et qui au lieu de frapper sur les malheureux ouvriers français, comme les hommes de 1871, frappera sur les juifs consus d'or et dira aux pauvres et troupés autour de ce pactole s'échappant du sémité décaissé : « Si vous avez besoin, ramassez ! » (Comme si le peuple ne pouvait pas lui-même et par le jeu des lois historiques établir une meilleure justice sociale et comme si seuls, les sémites étaient « consus d'or »).

L'ACTION néfaste de Drumont ne devait pas se limiter à « La France juive », il récidiva, et à maintes reprises, par la « Fin d'un Monde » (1888), « La dernière bataille » (1890), « Le testament d'un antisémite » (1891), « Le secret de Foarmes » (1892), dans lequel il retentait la responsabilité de l'affaire sillage du 17 mai 1891 sur les juifs et très particulièrement sur le sous-préfet d'Avonnes, Isaac (?). Pour mieux poursuivre sa campagne de haine, il fonda en 1892, le journal « La Libre Parole ».

Quelle fut, au juste, l'influence de ces divers écrits ? Il faut essayer de la déterminer en deux périodes.

D'abord, « La France juive » connu, c'est incontestable, un gros, un très gros succès, déterminé pour, une bonne part, par le talent d'écrivain et de polémiste de l'auteur, qu'il serait absurde de nier ; et, d'autre part, par la passivité d'une opinion publique malheureuse et désarmée qui accepta, sans esprit critique, les explications qu'on lui offrait et crut avoir trouvé dans l'antisémitisme une panacée universelle. Dans la vague antisémite qui déferla alors sur la France, Drumont n'était certes, et malheureusement pas seul. Mais il joua le rôle d'une sorte de chef d'orchestre et il n'est que juste de lui attribuer la plus forte part de responsabilité dans le développement de l'état d'esprit qui devait aboutir à l'affaire Dreyfus, mais ce fut en même temps l'apogée et le début du déclin. Car la crise même, avec ses dénis de justice et sa férocité imbécile, amena les républicains sincères et les démocrates de toutes nuances à s'unir et à agir ; l'on sait assez que, par leurs efforts, la justice devait triompher.

Les années qui suivirent furent pour Drumont un temps d'éclipse. élu député, il n'eut aucune audience à l'Assemblée, malgré le caractère tapageur et outrancier de ses interventions ; il ne fut d'ailleurs pas réélu en 1902. Ses livres, qui n'étaient d'ailleurs que des sempiternelles redites, se lisaient de moins en moins, les jeunes générations l'ignoraient. Il mourut obscurément en 1917, au moment où sévissait le massacre universel, qui engloutissait, dans la fraternité de la mort, des hommes de toutes races, de toutes croyances, de toutes conditions.

Les choses auraient fini là, et ces lignes n'eussent sans doute pas été écrites, s'il n'y avait pas eu le nazisme, dont l'antisémitisme était le principal aliment. Drumont devint un des maîtres à penser des théoriciens de l'hitlérisme, dans la mesure — si faible ! — où ils pensaient. Et la guerre devait fournir une occasion d'exhumer ce mort oublié.

(Suite page 10)

D'Auschwitz à Francfort

LES BOURREAUX 19 ans après...

QUATRE millions d'être humains amenés aux chambres à gaz par des trains venant des quatre coins de l'Europe... Calculez un peu le nombre de S.S. qui, en quatre ans, les ont escorés, ont jeté les comprimés de cyclon B, ont surveillé, pendant le sinistre ratissage des cadavres et leur transport aux crématrices, les hommes du Sonderkommando voués eux-mêmes à la chambre à gaz. Calculez le nombre de ceux qui, dans le camp ou dans les Kommandos de travail, ont sélectionné pour la mort, ont battu, ont assassiné de leurs mains, des hommes et des femmes qui étaient à Auschwitz pour leur activité de résistant dans les pays occupés ou pour leur appartenance aux races jugées inférieures. Combien de S.S. ont participé à l'assassinat de 1.000, 10.000, 100.000... 4.000.000 de personnes ? Et comparez le résultat de votre calcul avec le nombre de S.S. jugés depuis 1945 ? Certes, il y a bien eu quelques procès, Lüneburg en zone britannique, Nuremberg, évidemment, et, en 1947, le procès de Hoess, ancien commandant du camp et exécuter direct des ordres d'Eichmann, précédé du procès des S.S. à Cracovie. En tout, une quantité dérisoire de tortionnaires a passé devant des tribunaux.

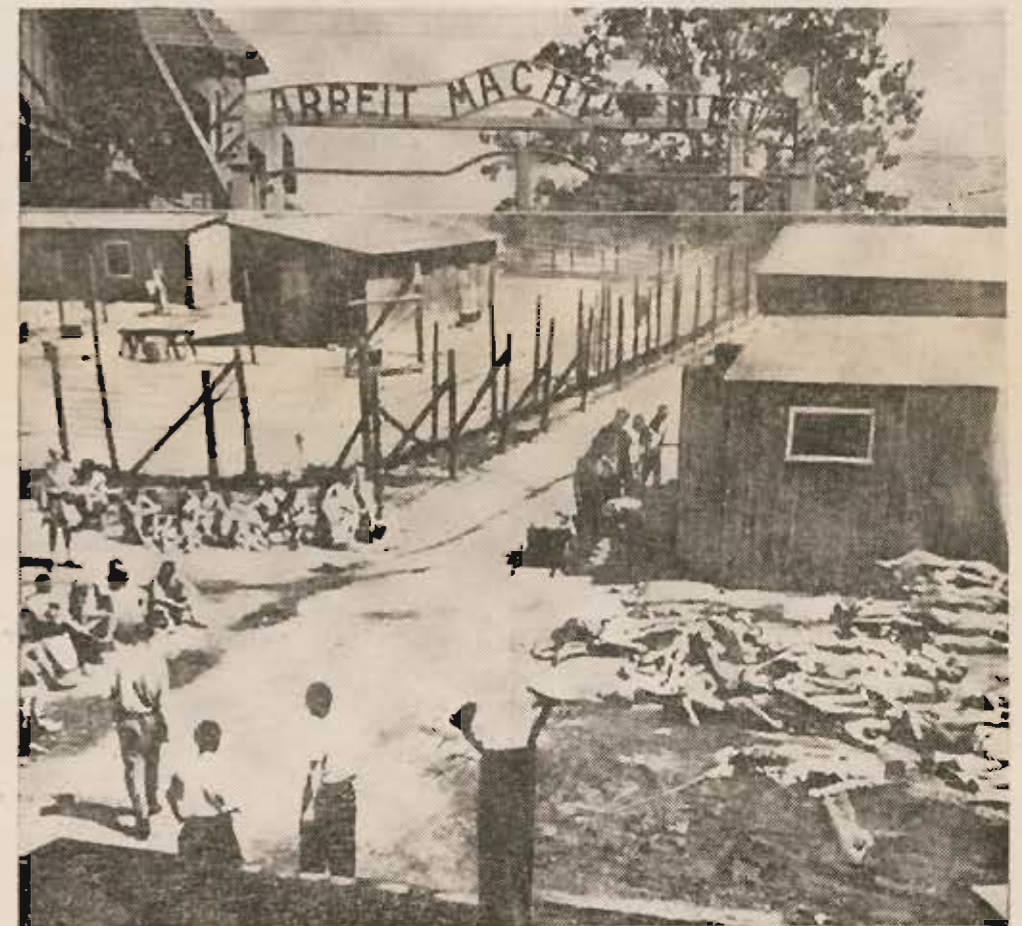
On ne les connaissait pas par leurs noms, mais le plus souvent par des surnoms ; pour nous, les Français, il y avait 88 (parce que 88 = 4 x 22) ; les Polonais en avaient appelé un autre (en Polonais) Trourou, à

que le souvenir des centaines de milliers de têtes bouclées qu'ils ont envoyées ou vues envoyer à la chambre à gaz, les effleure quelquefois ?

Par Marie-Elisa NORMAND-COHEN
Présidente de l'Amicale des Déportés d'Auschwitz

Sur cette quantité de SS qui à un grande, une moyenne ou une petite part de responsabilité dans les crimes d'Auschwitz-Birkenau, les quelques-uns qui sont jugés en ce moment à Francfort ne sont qu'une toute petite fraction des acteurs de ces drames. Ils sont 22 accusés à Francfort ; 9 seulement sont encore en prison ; les autres ont versé des cautions parfois considérables et ils se sont présentés aux deux audiences qui ont eu lieu, libres, une serviette de cuir sous le bras, ne se distinguant en rien des autres Allemands que vous pourriez rencontrer dans les rues de Francfort ce jour-là. Les uns

cause de la cicatrice qu'il avait au milieu du front ; ou bien nous leur donnions des noms estropiés parce que peu d'entre nous savaient l'Allemand.



A l'entrée du camp, la devise : « Le travail rend libre »

Mais aucun survivant ne peut oublier leurs figures ; nous revoyons toujours, mes camarades et moi, 88, suivi de son énorme chien policier, jetant une des nôtres, une Bordelaise, dans la cour du Bloc 25 d'où on ne sortait que pour aller à la chambre à gaz, ou Trourou, giffant avec la boucle de son ceinturon, les femmes qui n'étaient pas assez bien rangées au sortir des Kommandos le matin, ou la tête des S.S. qui ont fait la sélection en février 43, en envoyant à la chambre à gaz, celles des femmes qui n'avaient pu courir 50 mètres, après être restées 12 heures immobiles dans la neige devant le camp.

Et voilà bien le problème. Comment, avec ces souvenirs et ce manque de précision, retrouver ces criminels ? Les plus connus, ceux qui craignaient le plus, sont en Amérique ; le possédait le plus, sont en Amérique du Sud, comme Eichmann hier, comme aujourd'hui encore, Mengele, le Docteur Mengele qui tuait les jumeaux pour mieux comparer leurs anatomies. Les autres sont restés dans leur pays et mènent une vie paisible dans une de ces petites villes d'Allemagne, si propres, aux toits pointus, prêts à recevoir les cigognes chaque été, aux rues illuminées en ce moment, par les sapins de Noël, aux vitrines remplies de plantureuses manges. Ils ont pris une place au milieu de la population qui ignore leur activité passée ou la taft, si elle la connaît, par complicité peut-être, mais surtout pour s'éviter des ennemis. Ils gagnent bien leur vie, sont des travailleurs disciplinés, comme ils ont été des S.S. disciplinés ; ce sont de bons grands-pères, tendres avec leurs petits-enfants blonds ; est-ce

Parmi ceux qui sont emprisonnés, les moins gradés, voilà Boger, surnommé Folter-Boger, Boger-la-Torture ; il appartenait à la section politique ; avant son arrestation, il était employé de commerce, sûrement l'employé modèle ; c'est le premier des 23 S.S. inculpés (23, dont il ne reste que 22, puisque Baehr, le plus important d'entre eux, est mort en prison, retrouvé en 1958 par un ancien détenu

(Suite page 11)

* Rudolf Hoess « Le Commandant d'Auschwitz parlé... » (éditions Julliard).

« Le Vicaire », la presse

« **L serait navrant que l'amitié judéo-chrétienne soit compromise par les controverses suscitées autour de la pièce « LE VICAIRE ». Pourquoi, en notre pays de liberté, ne pas laisser chacun s'exprimer selon sa conscience, dans le respect d'autrui.** »

Ainsi se prononce notre ami l'abbé Jean Toulat, auteur de l'ouvrage « *Juifs, mes frères* », dans « *Le Monde* » (Libres opinions) du 24-XII. C'est dans cet esprit que nous nous proposons d'explorer l'énorme dossier, sans précédent pour une pièce de théâtre, des articles qu'a suscités l'œuvre du jeune écrivain allemand Rolf Hochhuth.

« Droit et Liberté » est l'organe d'un Mouvement qui prend sa source — si l'on peut dire — aux quatre points cardinaux de la conscience nationale et démocratique et notre tâche de fraternité en action ne peut s'accomplir que dans l'unité — une unité qui associe nécessairement dans un même effort des chrétiens, des marxistes, des humanistes de tendance socialiste et radicale et même des hommes « de droite » — ce fut le cas de feu Louis Marin.

Nous constatons, en toute clarté, qu'une minorité de nos amis, une fraction des catholiques, soutient des positions, à propos du « Vicaire », et du rôle de Pie XII, lors de la dernière guerre, que ne partagent pas l'immense majorité de nos militants, y compris les catholiques.

Le plus sage, dans ces conditions, com

PAR

Roger MARIA

me le souhaite l'abbé Jean Toulat, lui-même favorable aux arguments pro-Pie XII, n'est-il pas de donner la parole à chacun. Nos lecteurs, ainsi, seront informés, car il s'agit là d'un débat de première importance, qui va bien au-delà de la mise en cause d'une personnalité même aussi éminente que le Pape d'une époque tragique ; les problèmes soulevés ne sont pas seulement d'hier, mais d'aujourd'hui — et même de demain, pour une longue période.

PIE XII ET LA TRAGÉDIE DES JUIFS

C'est assurément une erreur de ramener « Le Vicaire » à un réquisitoire contre Pie XII. L'étude de la mentalité S.S. et la culpabilité de tant d'Allemands complices des pires crimes et même la lâcheté de certains éléments juifs et les mécanismes de la collaboration des milieux capitalistes allemands avec la clique hitlérienne, et bien d'autres aspects de cette période historique sont vigoureusement et honnêtement éclairés par Rolf Hochhuth.

Mais c'est un fait que Pie XII et l'orientation qu'il donna alors à la politique de l'Eglise sont gravement mis en cause. Ce qui ne pouvait pas manquer de provoquer de vives réactions.

On verra dans notre courrier, les arguments que font valoir le Docteur Paul Chauchard et le R.P. Fleury pour justifier le silence de Pie XII.

Le Pape Paul VI, lorsqu'il n'était encore que le Cardinal Montini — dans une revue catholique anglaise — et, plus récemment en Israël, a pris la défense de Pie XII. Nous ne saurions donc mieux faire que de reproduire ici, le passage essentiel de l'article que, dès le lendemain, publiait le très autorisé « Osservatore romano » (9-1) :

« Paul VI, devant ses auditeurs rescapés d'une tragédie qui a anéanti tant de leurs frères, comme tant de nos nôtres, a élevé la voix contre la médisance et la calomnie qui, dans la personne de Pie XII, tendent à frapper l'Eglise et avec elle, le peuple fidèle. Il est faux que la tragédie des juifs et de tant d'autres hommes qualifiés alors de races « inférieures » n'ait été ni comprise, ni partagée : c'est précisément le contraire. Le Pape et l'Eglise ont fait tout ce qu'ils pouvaient avec une ardeur continue, souvent cachée et donc ignorée de beaucoup, une ardeur de tous les jours, bien souvent proche du véritable héroïsme. Ils n'ont pas craint non plus d'agir au-delà des limites qu'un certain sens commun s'obstinait à assigner à leur action dans l'histoire ».

« Le Pape et l'Eglise ont fait tout ce qu'ils pouvaient » : c'est précisément ce qui est contesté.

M. Pierre Corval, dans « *Témoignage Chrétien* », bien avant que la pièce de Rolf Hochhuth fût représentée à Paris, répondait sans équivoque à la question posée (5-IV-53) :

« Ainsi se trouve posée une fois de plus la question : « Pourquoi Pie XII n'a-t-il pas solennellement protesté contre le massacre des juifs par le régime hitlérien ? » — Avant de répondre, il convient tout d'abord de reconnaître qu'effectivement, le Pape Pie XII n'a pas élevé de protestation formelle et publique contre la

FALLAIT-IL SE TAIRE ?

Une fois confirmé ce silence, il reste à en déterminer les mobiles. Là encore, il y a désaccord total entre les observateurs.

M. Wladimir d'Ormesson, ancien ambassadeur auprès du Saint-Siège, estime dans « *Le Figaro* »

« que si le Pape, ne pouvant contenir son indignation, l'avait criée, la réponse hitlérienne eût été aussitôt la persécution des catholiques en Allemagne et ailleurs ».

Le Père Marlé, des « *Etudes* » (revue des Jésuites), interrogé par un envoyé du « *Figaro littéraire* » a notamment déclaré :

« Quoi qu'il en soit, il y a eu de la part de Pie XII un pari de prudence dont on peut penser qu'il ne fut peut-être pas le meilleur. Il n'a pas voulu risquer un

De l'autre côté de l'éventail de la presse, M. André Gisselbrecht, dit la même chose (La Presse Nouvelle du 21-22-12) :

« On a entendu en Allemagne, au sujet du « Vicaire », d'étranges propos. Celui-ci : si le Pape avait parlé clair, Hitler serait devenu furieux et cela n'aurait fait qu'empirer le sort des juifs. C'est de l'humour macabre : que pouvait-il y avoir de pire que les chambres à gaz ? ».

L'argument majeur est donc, ou bien qu'une intervention publique du Pape n'aurait rien empêché, ou bien même qu'elle aurait pu avoir la conséquence d'aggraver le sort des juifs.

Le futur Jean XXIII en tout cas, et il n'était pas le seul haut personnage de l'Eglise à penser ainsi, appréciait tout autrement la situation réelle, puisque, nonce apostolique à Ankara.

« le Cardinal Roncalli adressa une lettre à Pie XII pour lui signaler la déportation

DES PROTESTATIONS EFFICACES

C'est pourquoi il paraît insoutenable à bien des personnalités que le Pape ne pouvait et ne devait intervenir publiquement avec les moyens qui étaient les siens.

De M. Philippe Viannay (« *France-Observateur* ») :

« Une autre politique était possible, puisque toutes les fois que les cardinaux allemands, comme Von Galen, se sont opposés à Hitler, celui-ci a reculé ».

Rolf Hochhuth a déclaré sur ce point,

MARDI 28 JANVIER, à 20 h. 30

GRAND DEBAT à l'HOTEL MODERNE

Le M.R.A.P. et le Club Amitié organisent un grand débat sur « *Le Vicaire* » le mardi 28 janvier à 20 h. 30, à l'Hôtel Moderne, place de la République, à Paris.

Les artistes de l'Athénée, le metteur en scène François Darbon, l'adaptateur de la pièce Jorge Semprun, ainsi que des journalistes et personnalités diverses participeront à cette soirée.

Nos lecteurs y sont cordialement invités.

Une soirée à l'Athénée pour les amis du M.R.A.P.

Pour permettre à un certain nombre de ses amis de voir « *Le Vicaire* » avant le débat qu'il organise, le M.R.A.P. avait loué la salle de l'Athénée pour la représentation du 15 janvier.

Dès qu'ils en ont été informés, de très nombreux abonnés de notre journal nous ont fait parvenir leurs demandes de billets. Si bien que ces demandes auraient pu permettre de remplir plusieurs fois la salle du théâtre.

En dépit de l'affluence à laquelle elle doit faire face, l'administration de l'Athénée a bien voulu accorder encore un certain nombre de places réparties entre le 19 et le 30 janvier, mais cela n'a pas permis de répondre favorablement à la totalité de nos amis.

Que ceux qui n'ont pas pu bénéficier de cette initiative veuillent bien excuser le M.R.A.P., qui a fait tout son possible pour leur donner satisfaction.

sonnalité catholique connue pour sa prudence d'expression, a publié, en 1962, un ouvrage de souvenirs intitulé : « *Rome en confidence* », où l'on peut lire :

« Les âmes pieuses ont beau fouiller dans les encyclopedies, les discours, les allocutions du Pape Pie XII ; il n'y a nulle part, une trace de la condamnation de la religion du sang, instituée par Hitler, cet antichrist ».

M. Rémy Roure, catholique, ancien député dans « *Le Figaro* » (30-12) fait la même incontestable observation :

« Le cri d'horreur n'a pas été poussé, à la face du monde contre le massacre systématisé, scientifiquement organisé, de tout un peuple ».

bien (protéger quelques centaines de juifs à Rome ou à travers le monde, auxquels les nazis ne touchaient pas) au prix d'un bien plus hypothétique (proclamer officiellement sa réprobation) qui aurait déclenché des mesures radicales ».

L'abbé Jean Toulat (« *Le Monde* » du 24-12) défend une position voisine :

« La bête nazie a la patte posée sur sa victime. S'il l'excite, elle appuiera plus lourdement encore ».

Tout le monde n'est pas de cet avis. Ainsi, M. Rémy Roure, dans « *Le Figaro* » (30-12) :

« Le pire n'a pas été évité : six millions de juifs massacrés, sans compter les non-juifs, sans compter les évêques, les prélats, les prêtres martyrs ».

dans une interview publiée par « *L'Express* » du 19-11 :

« Heureusement, certaines protestations de l'Eglise ont été couronnées de succès. En 1941, lorsque la puissance de Hitler était à son sommet, le comte Von Galen, archevêque de Münster, a pu protester en chaire contre l'euthanasie des fous. Hitler a déclaré que « nous ne pouvons pas nous permettre de provoquer cette opposition pendant la guerre », et cette loi n'a plus été appliquée. En 1942, une simple démarche du nonce à Bratislava a eu comme conséquence la suspension de la déportation des juifs de Slovaquie pour deux ans. Je pourrais citer encore d'autres exemples ».

Faut-il rappeler le noble exemple du roi de Danemark :

« Le roi de Danemark a prouvé qu'on pouvait s'opposer les mains nues, sans péril et avec profit ». (B. Poirrot-Delpech, « *Le Monde* » du 18-12).

Que fit le roi, en effet ? Faible et isolé, « il menaçait de porter, lui et la famille royale, l'étoile jaune, ce qui aboutit à ce que pas un juif danois ne soit inquiété ». (A. Lejay, dans « *La Vie Populaire* » du 1^{er}-1).

Redonnons la parole à M. Rémy Roure (ibid) :

« Le noble et courageux évêque de Münster, Mgr Von Galen, avait osé s'élever en chaire contre les exécutions de déments enlevés dans les hôpitaux psychiatriques par les nazis. Il ne fut pas inquiété et Hitler fit cesser ces meurtres

d'enfants juifs, iette à laquelle le Pape fit répondre que « toute intervention de sa part semblait impossible » (...). Le même Cardinal Roncalli ayant proposé de se rendre au Vatican pour informer le Pape de ces cruautés, s'est vu prié « de n'en rien faire et de ne venir à Rome que quand il serait appelé ». (André Sauger, « *Le Canard enchaîné* »).

La même documentation sur ce point, mais plus étendue, fut publiée par Philippe Viannay, dans « *France-Observateur* » du 12-12.

Le même hebdomadaire publia notamment trois rapports secrets que l'ambassadeur d'Allemagne auprès du Saint-Siège adressa à son gouvernement en octobre 1943, d'où il ressort nettement que Hitler redoutait une réaction officielle de réprobation du Pape à propos des déportations et massacres de juifs et que l'ambassadeur se réjouissait d'avoir à annoncer à son Führer que le silence de Rome était acquis.

qui avaient soulevé une émotion profonde en Allemagne. Croit-on, si le Concordat avait été dénoncé, que des positions bien différentes de celle de Mgr Von Galen auraient pu être prises par certains dignitaires de l'Eglise qui n'hésitaient pas, dès 1937, à faire leurs doctrines racistes ? (Rappelons toutefois que Pie XII ne fut Pape qu'en mars 1939).

« Croit-on qu'il en eût été ainsi si le Saint-Père avait prononcé publiquement une condamnation solennelle ? Qui peut répondre en bonne conscience ? Qui peut soutenir que l'anathème lancé au maître satanique du Troisième Reich aurait été inutile ? Que cette voix suprême n'aurait pas été entendue dans tous les pays du monde, en Italie, en Espagne, sans doute, mais en Allemagne même, et surtout, qu'elle n'aurait pas provoqué une immense émotion, que les fonctionnaires catholiques, les officiers et les soldats chrétiens de la Wehrmacht ne se seraient pas sentis « déliés » de leur serment prêté à l'homme démoniaque proclamé tel par celui qui a reçu, seul et désarmé, le pouvoir sur la terre de lier et de délier, que ce cri de libération n'aurait pas eu d'écho ? Comment le sauriez-vous ?

« Tel est bien le sens du drame de Rolf Hochhuth. Les boules puantes ne répondent pas à la question ».

UN CHOIX FONDAMENTAL

La question doit être d'autant plus posée qu'en d'autres circonstances, le Pape n'a pas hésité à intervenir sans tenir compte des considérations de prudence politique dont on fait souvent état pour justifier son silence devant le génocide des populations juives.

C'est ainsi que Rolf Hochhuth a mis en parallèle deux attitudes dans l'entretien qu'il a eu avec Nicole Zand (« *Le Monde* » du 19-12) :

« Lorsque les alliés ont bombardé Rome, le Pape s'est rendu immédiatement dans les rues de la ville pour reconforter les gens. Lorsqu'on a entassé les juifs à la gare de Termini, il n'est pas intervenu ».

De son côté, Philippe Viannay, dans « *France-Observateur* » du 19-12, rappelle que :

« Pie XII a envoyé, alors que le sang des victimes de la guerre d'Espagne n'avait pas encore séché, alors que les prisons étaient pleines de condamnés à mort, la distinction suprême de l'Eglise au général Franco ».

Jean Manan, dans « *Le Canard enchaîné* » du 11-12, a rappelé des faits très connus, qui appartiennent à l'histoire, à propos desquels aucune réponse n'a jamais été apportée :

« Pie XII a, du début jusqu'à la fin, encouragé, soutenu et défendu l'hitlérisme, et quand on lui a demandé les raisons de son attitude, il a dit qu'il ignorait les forfaits de Hitler. Secrétaire d'Etat du Vatican, il réalisa en juillet 1933 un concordat avec Hitler, au pouvoir depuis six mois grâce aux votes des partis catholiques, entraînés par l'évêque Kass et le grand agent du Vatican, Von Papen. Ce Concordat est le plus avantageux que l'Eglise ait jamais signé avec l'Allemagne, financièrement parlant surtout, et en 1945, le Vatican obtient des alliés qu'il ne soit pas dénoncé comme les autres traités signés par Hitler ! L'article 16 de ce pacte contient le serment que doivent prêter les évêques allemands :

« Je jure et promets de respecter et de faire respecter par mon clergé, le gouvernement établi ».

« Le 2 mars 1939, Pacelli devient Pape — « il papa tedesco », dit le popolo italien :

...à la controverse historique et morale

et notre conscience

le Pape allemand, alors que nos bénêts de par ici acclament « le Pape du front populaire ». Hitler, lui, s'empare de la Slovaquie où l'évêque Tiso procède, le premier, à des déportations massives de juifs dans les camps de concentration allemands. Détail que Pie XII ignorera, qu'il dira. Seul dans le monde !

« Le 18 mai 1941, il reçoit solennellement au Vatican, Ante Pavelitch, chef des Oustachis, exterminateur féroce des Serbes orthodoxes et des juifs : Sa Sainteté ignorait sûrement quel abominable assassin elle recevait et honorait. Comment eût-elle pu savoir, en outre, que les évêques et les moines catholiques de Yougoslavie accaparaient les palais et les couvents des orthodoxes abattus en masse par Pavelitch et ses oustachis, publiquement encouragés par l'archevêque de Sarajévo, Saric et l'évêque Stepinac, que le Vatican s'est obstiné à défendre jusqu'au bout, et qui est un des plus sombres criminels de guerre de l'époque ?

« Toujours ignorant sans doute, Pie XII envoie le 1^{er} janvier 1943, sa bénédiction apostolique à Pavelitch (...).

« En 1942, le Vatican conclut avec Berlin un accord permettant aux citoyens du Ruscicum d'aller, sur les pas de la Wehr-

Voir en page 10
notre courrier
sur "Le Vicaire"

macht, évangéliser les territoires occupés par celle-ci ».

Pourquoi nier que l'anticommunisme et l'antisoviétisme ont conduit les trois-quarts des « élites » de l'Occident chrétien à considérer Hitler comme un moindre mal devant le « bolchevisme », comme un rempart dont il fallait se servir contre le socialisme et la poussée des forces populaires ? D'innombrables textes, surtout depuis la guerre d'Espagne et Munich, ont surabondamment démontré l'importance de cet état d'esprit, les conséquences — et les inconséquences de cette « ligne » politique. Il va de soi que l'Eglise, en tant qu'institution internationale — et non pas dans le comportement de chacun de ses centaines de millions de fidèles — n'était pas en dehors de cette orientation.

Le R.P. Leiber lui-même, qui fut pendant quarante ans le secrétaire particulier de Pie XII et un de ses conseillers les plus écoutés, n'a pas cherché à ruser avec cette vérité (revue « Documents », Paris-Offenburg) :

« Pie XII ne pouvait pas prendre parti publiquement contre Hitler, parce que pour lui le communisme était un danger pire que le nazisme ».

Il ne fallait donc rien faire, rien dire qui pût le gêner dans une entreprise jugée salutaire. Et c'est bien ainsi que les choses se sont passées.

M. Jacques Lemarchand, dans « Le Figaro littéraire » du 26-12, l'a souligné lui aussi, assez clairement :

« M. Hochhuth loue le Pape d'avoir

LES FASCISTES A L'ASSAUT DU « VICAIRE »

Il n'est pas possible non plus, sous prétexte de ne pas choquer des amis, de ne pas mentionner que toute la presse française ex-vichyssoise, ex-collabo, antisémite, etc... a fait et fait compagne contre « Le Vicaire » et les thèses qu'elle développe, soutenant les commandos d'ultras et de provocateurs qui perturbent les représentations de la pièce.

Xavier Vallat, premier commissaire du gouvernement Pétain-Laval aux questions juives, avoue même que c'est un royaliste d'« Aspects de la France », fils de feu le vieux lieutenant de Maurras, Maurice Pujo, qui organise le chahut (« Aspects de la France » du 19-12) :

« Nous n'en sommes plus fiers de constater que le sursaut d'indignation qui nous paraissait s'imposer ait été extériorisé avec vigueur par les jeunes de la

CEUX QUI ONT FAILLI, CEUX QUI ONT RESISTE

Tous ces faits et considérations étant mis en lumière, il reste la préoccupation dominante de l'auteur, telle qu'elle apparaît dans « Le Vicaire », telle qu'il l'a confirmée dans plusieurs interviews, notam-

ment celle qu'il a accordée à Nicole Zand (déjà citée) et qui s'exprime dans cette formule lapidaire :

« Dans ma pièce, le Pape est le représentant de notre faute à tous ».

« Le Cardinal Pacelli avait été le négociateur du Concordat, dès l'arrivée de Hitler au pouvoir, ce Concordat très favorable à l'Eglise catholique dans le Reich, mais qui faisait une obligation à la hiérarchie catholique de prêter serment d'obéissance et de loyalisme au régime établi. Malgré sa violation par Hitler, le Concordat ne fut jamais dénoncé ».

Et pourtant la vérité fut connue en temps utile de ceux qui voulaient bien faire effort pour savoir. Dans le « Journal des Communautés juives » du 11-1, on reproduit une lettre de M. Gaston Kahn, adressée au « Figaro », qui ne la publia pas (« à ce jour »), dans laquelle on trouve un passage retentissant d'un discours important d'Eden :

« M. Wladimir d'Ormesson assure « en son âme et conscience » que Pie XII, comme le reste du monde, ne savait pas le « raffinement des monstruosité dont les juifs étaient secrètement les victimes ». « Pour ne citer que quelques faits à cet égard, pris entre bien d'autres, je me bornerai à rappeler que le 17 décembre 1942, lors d'un important débat à la Chambre des Communes, retransmis par la B.B.C., dans toute l'Europe, M. Eden, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du gouvernement britannique, a dénoncé, dans une déclaration solennelle, les atrocités commises contre les juifs :

« De tous les territoires occupés, les juifs sont transportés en Europe orientale dans des conditions affreuses d'horreur et de brutalité ;

« La Pologne est devenue le principal abattoir nazi. Les ghettos établis par les Allemands y sont vidés systématiquement...

« On n'entend plus jamais parler de ceux qui sont emmenés. Dans les camps de travail, les hommes valides sont forcés de peiner jusqu'à ce qu'ils meurent d'épuisement.

« On laisse mourir les infirmes, à moins qu'on ne les massacre au cours d'exécutions massives ».

« Le nombre des victimes de ces traitements barbares se chiffre par centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants innocents... ».

Signalons que l'affirmation de M. Wladimir d'Ormesson est démentie par le porte-parole du cardinal Feltin, lui-même, qui, à la télévision, a dit que le Pape savait et ne pouvait pas ne pas savoir. Tout au plus le R.P. Leiber a-t-il cru devoir préciser, récemment, à Heidelberg :

« Au Vatican, on a été informé de l'assassinat de deux millions de juifs seulement ».

Faut-il rappeler encore, entre tant de témoignages, que, dès 1942, le grand écrivain allemand antifasciste, Thomas Mann, a parlé à la B.B.C., des chambres à gaz de Mauthausen.

Restauration Nationale, entraînés par Pierre Pujo, comme leurs pères, quand il s'agissait de fonder le culte de la Sainte de la Patrie ».

Dans le même journal, une semaine plus tard, sous la signature de Béatrice Sabran, on peut lire ces lignes d'un chauvinisme aussi écœurant qu'illogique, empreintes d'ailleurs d'une certaine vulgarité d'expression à l'égard du Pape :

« Je trouve cependant qu'il est proprement extravagant de voir un boche ou un « frisé » comme on voudra, venir rejeter sur le patron de l'Eglise catholique, la responsabilité de l'ignominie fonctionnarisée des fours crématoires ».

Et nous aurions aussi bien pu citer « Rivarol », « Nouveaux Jours », « La Nation Française », etc...

ment celle qu'il a accordée à Nicole Zand (déjà citée) et qui s'exprime dans cette formule lapidaire :

« Dans ma pièce, le Pape est le représentant de notre faute à tous ».

Pierre Marcabru, dans sa critique de « Paris-Presse », est allé plus loin dans le même sens :

« La responsabilité de Pie XII si responsabilité il y a, n'est rien. Le principal accusé est en fuite, c'est l'Homme ».

Ici, nous ne sommes pas d'accord du tout sur cette interprétation, sur cette dilution des responsabilités des uns — parmi les plus responsables — dans les eaux tristes de la passivité et de la complicité des « autres ». Les antifascistes actifs de tous les courants de pensée, donc y compris des chrétiens qui ont fait leur devoir avant même qu'Hitler prenne le pouvoir, ne sauraient être mis dans le même sac que ceux qui ont voté pour lui au Reichstag, y compris Von Papen et les députés catholiques du Zentrum, avec l'appui du nonce apostolique et de la Curie romaine. Ceux qui ont monté contre la paix et pour consolider le régime hitlérien, le mauvais coup de Munich avec ses suites : 39 et 40, ne sauraient être confondus avec les hommes qui ont tout tenté pour unir Anglais, Français, Tchécoslovaques et Soviétiques contre le futur ennemi commun. Ceux qui ont collaboré avec l'occupant nazi ne sauraient être assimilés avec ceux qui se sont battus contre l'ennemi et ses valets — et ainsi de suite.

Que donc se frappent la poitrine sous les mea culpa, ceux qui ont failli, car, ainsi que le rappelle André Neher, dans « Informations juives » de décembre, les possibilités de résistance étaient illimitées et très efficaces :

« Sur cette question de la responsabilité allemande l'auteur s'explique avec netteté. Simplement, il indique que certaines « complicités » conscientes ou inconscientes ont puissamment aidé et encouragé les chefs nazis dans une entreprise que, sans elles, ils auraient hésité à mener jusqu'au bout. Il est impossible de ne pas donner raison à Hochhuth sur ce point. Avec le recul, on se rend mieux compte du formidable potentiel de résistance que possédait alors chacun d'entre nous, et que nous avons tous, plus ou moins, lamentablement gâché. Mais que possédaient surtout les hommes d'Etat, les chefs de gouvernement et d'Eglises, dont les paroles ou les gestes pouvaient entraîner la décision morale et physique des masses d'hommes sur lesquelles s'étendait leur autorité ».

Le Docteur Schweitzer, lui aussi, a fixé

« AVANT » ET « APRES »

Dans cette recherche de la vérité sur les responsabilités, on comprend mal que des catholiques qui ne sont ni des ultras ni des intégristes réagissent comme si c'était tous les catholiques qui se trouvent visés à travers un aspect limité du rôle historique de Pie XII.

Le R.P. Michel Riquet a intitulé significativement son article du « Figaro » (30-12) « Le Catholique bafoué » :

Mais l'abbé André Laurentin ne partage pas cet esprit de généralisation et s'exprime ainsi, dans une lettre au « Monde » (3-1) :

« Je ne me sens aucunement tenu de défendre les Papes du X^e ou du XVI^e siècle pour les mœurs répréhensibles qui furent trop souvent les leurs. Ce discernement doit encore s'exercer pour les Papes actuels et pas seulement pour un lointain passé. Ce point est capital. Aussi, ceux qui défendent Pie XII sans alléguer de faits font du mauvais travail, car ils embrouillent la question. Ils risquent même de la fausser, laissant croire que nos sentiments filiaux nous rendent aveugles ou malhonnêtes ».

Peut-être n'est-il pas sans signification que ce soient des journalistes communistes ou progressistes qui insistent pour mettre en valeur l'activité courageuse des prêtres résistants :

« Il est vrai que des prêtres comme Riccardo ont existé : le Père Maximilian Kolbe, détenu n° 16.670 à Auschwitz, le chanoine Bernhard Lichtenberg, curé de la cathédrale de Berlin, qui lança en plein hitlérisme un sermon sur la prière des juifs et fut déporté à Dachau, où il mourut — auxquels est dédiée la « Chronique » de Rolf Hochhuth ». (Guy Leclerc, « L'Humanité », 17-12).

Dans le même esprit, Jérôme Favard, dans « L'Humanité-Dimanche » (15-12), fait observer :

« Si elle est une pièce antifasciste, si elle est œuvre de moraliste en ce sens qu'elle renvoie l'homme à la constante recherche de sa dignité, cette pièce n'est certainement ni anti-religieuse, ni même anti-catholique ».

Elle n'est même pas un réquisitoire contre Pie XII, mais comporte un procès, sans doute fait à Pie XII : un procès où se



Rolf Hochhuth

vigoureusement les responsabilités, dans une lettre adressée, en septembre dernier, à l'éditeur de Rolf Hochhuth :

« L'Eglise catholique n'a pas été la seule à faillir, l'Eglise protestante a également failli... L'Eglise catholique supporte cependant la plus grande responsabilité parce que c'était une grande force internationale qui aurait pu entreprendre quelque chose, tandis que l'Eglise protestante n'était qu'une force nationale, non organisée et impuissante. Mais elle est également fautive parce qu'elle a simplement accepté l'horrible et l'inhumain ».

Il est même d'élémentaire justice de rappeler le rôle négatif de certains juifs dans la catastrophe qui a fondu sur les plus vulnérables d'entre eux. « La Terre retrouvée », de décembre, le fait en reproduisant un propos entendu à la sortie du spectacle :

« Je suis content qu'il n'ait pas oublié la lâcheté de certains juifs ».

On se rappelle, en effet, la scène atroce qui oppose deux juifs italiens dans les caves de la Gestapo, un qui sauvegarde sa dignité, l'autre dont les nerfs craquent sous la pression policière.

trouvent publiquement exprimées les thèses favorables au Pape :

« Tous les arguments favorables à Pie XII sont exprimés et chacun des autres est justifié par des documents irréfutables ». (B. Poirot-Delpech, « Le Monde » du 18-12).

« Le Vicaire » est un procès objectif, car tous les arguments qui peuvent militer en faveur de Pie XII sont exprimés ». (« La Terre retrouvée », décembre).

« Tout en faisant le procès de Pie XII, l'auteur présente objectivement les arguments de la défense, et en particulier la fameuse « raison d'Etat » à laquelle s'oppose, au nom du Christ, un jeune jésuite, sorte d'Antigone » (« Courrier rationaliste », janvier).

Il ne faudrait pas oublier non plus que l'auteur ne minimise nullement les responsabilités allemandes, individuelles et collectives. « Le Vicaire » est aussi une œuvre qui dénonce en profondeur les criminels nazis, leur mentalité ; Rolf Hochhuth lui-même, l'a bien marqué. (Interview à « L'Express » du 19-12) :

« Golo Mann, le fils de Thomas Mann et un des meilleurs historiens allemands, a écrit récemment que jamais on n'a montré autant que dans « Le Vicaire » l'abjection de la Gestapo ».

Terminons sur ce jugement du chanoine protestant Grüber, qui fut un résistant courageux et témoigna au procès d'Eichmann :

« Nous les vieux, nous devons reconnaître devant le miroir que nous tend ce jeune homme, que nous avons failli à nos devoirs non seulement pendant douze ans, mais avant ».

Allons plus loin : il faut que la pièce courageuse de Rolf Hochhuth serve aujourd'hui à ce que l'époque que nous vivons ne soit plus le tragique « avant » d'un recommencement que nous, combattants de la fraternité humaine, nous aurions laissé s'introduire, sans trop y prendre garde, dans le déroulement de l'histoire. L'histoire, c'est nous qui la faisons. Sinon elle se fera contre nous. « Le Vicaire » à la fois crie et explique cette vérité : nous sommes responsables — tous, et chacun de nous en particulier.

Julien AUBART

Chevalier de la Légion d'honneur

Le trésorier du M.R.A.P., notre ami Julien Aubart, vient de recevoir la Légion d'Honneur à titre militaire.

Nous exprimons très affectueusement les vives félicitations de notre journal, à ce dévoué dirigeant de notre Mouvement.

Presse raciste

(Suite de la page centrale)

Il nous fut répondu qu'il n'existait pas de texte permettant de l'interdire.

Ainsi donc, « L'Europe réelle », qui semble réunir les mêmes caractéristiques que « Jeune Europe », continue d'être vendu dans les kiosques. Sous le titre s'affirme sa doctrine : « Périodique de combat pour un nouvel ordre européen. Défense de la race - justice sociale - indépendance européenne ». Le numéro de décembre s'ouvre sur le « Credo de l'homme blanc », de Maurice Bardèche, repris de « Défense de l'Occident ». On y trouve une bibliographie « sociale raciste », recommandant l'« Essai sur l'inégalité des races humaines », de Gobineau, « L'Aryen et les sélections sociales », de Vacher de Lapouge, « Le mythe du 20^e siècle », d'Alfred Rosenberg, et les écrits de plusieurs autres « théoriciens » nazis. On y apprend que la « *Bruderschaft* », qui est « la seule organisation représentative des intérêts sociaux et moraux des anciens membres de la Waffen S.S. », « sera bientôt dirigée par un comité international composé des représentants de 8 pays européens ». Les diatribes anti-juives y font l'objet de divers articles. On y mène campagne pour la libération du nazi Rudolf Hess. Il n'y manque même pas les appels au meurtre, notamment contre le chef de l'Etat, au sujet de qui est suggéré le « geste providentiel d'un Oswald français... ».

Pourquoi donc n'agit-on pas également, en haut lieu contre « L'Europe réelle » ? Il est vrai que cette feuille n'est pas la seule à développer de tels thèmes. Plusieurs autres, éditées en France, celles-là, et qui tirent au total à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires, se livrent, chaque semaine, à de pareilles excitations. La prose de « Rivarol », d'« Aspects de la France », de « Fraternité Française », de « Défense de l'Occident », de « Nouveaux Jours », de « La Nation Française », de « Charivari », et de quelques autres, est un défi permanent aux traditions françaises et républicaines, une menace contre la paix publique et la sécurité des citoyens.

Pour mettre en échec cette immonde propagande, le M.R.A.P. a soumis au Parlement une proposition de loi, qui a été approuvée par de nombreux députés, et déposée par trois groupes différents. Une autre proposition, déposée dans les mêmes conditions, vise les discriminations raciales.

Alors que les menées racistes, encouragées par l'impunité, se font plus insolentes, l'adoption de ces deux textes apparaîtrait plus que jamais nécessaire et urgente.

Les « Amis de Drumont »

(Suite de la page centrale.)

Dans la France occupée, où gouvernants et possédants se vautraient aux pieds du vainqueur momentané, ou réimprima Drumont. L'exemplaire de « La France juive » que j'ai sous la main porte (note de l'éditeur) cette indication « ... Depuis longtemps l'ouvrage était épuisé. Le texte que l'on trouvera ci-après, et auquel l'actualité donne un regain d'intérêt, est le dernier qui ait été revu par l'auteur. » Et si je me réfère à la date, je lis : (8-41). L'actualité de 1941 et « le regain d'intérêt » qu'elle pouvait fournir, vous savez ce que c'était, n'est-ce pas ? Les lois antijuives, les arrestations et les déportations massives, les camps de la mort, toute cette horreur dont tous les coupables ne sont pas encore jugés et châtiés.

Drumont avait écrit : « Les juifs allemands tout fraîchement naturalisés vont nous livrer tout ligotés à la Prusse. » Eh bien ! 1941 c'était le temps où Vichy livrait à la Prusse des Allemands juifs et non juifs qui avaient eu confiance dans l'hospitalité française.

Nous ne brûlons pas les livres, nous. Nous les lisons pour les mieux connaître et avons le droit — et le devoir — de dire en toute conscience, que s'il se fonde une Société des Amis d'Edouard Drumont, cette société sera aussi celle des ennemis de l'homme.

E. TERSEN.

DE VIEILLES RANCUNES

En tant que catholique je m'intéresse vivement aux travaux du M.R.A.P.

Permettez-moi cependant de vous dire que j'ai trouvé choquante l'intervention du MRAP dans la querelle actuelle sur la pièce « Le Vicaire ».

Je n'ai pas vu cette pièce, et je désapprouve de façon générale toute sorte de manifestation visant à interrompre quelque manifestation légale, que ce soit : conférence, pièce de théâtre ou autre. Je pense cependant, d'après les analyses succinctes que j'en ai lues, que cette pièce est profondément injuste contre Pie XII en particulier et l'Eglise en général et surtout tout à fait inopportune une année de Concile, quelques mois après que l'Eglise en plein travail d'œcuménisme et d'ouverture au monde — au monde des « croyants » et des autres — ait de façon la plus formelle condamné le racisme et l'antisémitisme, allant même jusqu'à modifier le texte d'une prière parce que sa traduction (et non son texte en soi : « perfideis judais ») pouvait prêter à équivoque.

Je suis personnellement des Pyrénées et suis bien placé pour savoir que pendant l'occupation, le Clergé et les fidèles catholiques ont sur une très grande échelle, s'exposant souvent à la déportation (cf le Père Abbé de l'Abbaye de Belloc), facilité le passage des juifs en Espagne ou leur clandestinité. Je pense personnellement qu'il était beaucoup plus courageux et efficace d'œuvrer pour le salut des juifs, comme l'ont fait Pie XII et l'Eglise, que de s'interdire toute action et toute efficacité par une ou deux déclarations devant entraîner un emprisonnement inéluctable et immédiat (Hitler ne se serait pas gêné pour réduire le pape). Quant aux camps de la mort, les gens de telle cité pelonnaise ignoraient eux il y en avait un, et des plus atroces.

De toutes manières, quelle que soit la vérité ou la fausseté des faits allégués, je crois que l'on peut s'entendre sur un point : cette pièce est ou ne peut plus inopportune : elle soulève de vieilles rancunes, de vieilles histoires heureusement oubliées, des vieux malentendus, de vieilles controverses de famille, au moment où, grâce à Dieu, un réel esprit de compréhension et d'ouverture aux autres semble gagner le monde en général et l'Eglise en particulier.

Jean HOUSCADE
(Bordeaux)**UNE PIECE
A CONVICTION**

J'ai aimé *Le Vicaire*, et ai eu de la chance d'y aller un soir où les triblions ne gêneraient pas le spectacle. J'ai donc pu profiter intégralement de cette soirée.

Je sais que les rares rescapés chargés de cette besogne impensable, ont gardé encore ce jour, 20 ans après, dans leurs yeux, une lueur d'égalité : ils ne peuvent jamais évoquer ces souvenirs.

La fin de la pièce m'a fait penser au « Dernier des Justes » : Riccardo accepte la mort au lieu de la choisir, mais avec la même infinie douceur. Il meurt avec les juifs qu'il a voulu défendre, dont il a voulu porter l'emblème : cette étoile de David, que les S.S. ont voulu rendre infamante et qui est devenue le symbole de la dignité et du martyr.

Michel Piccoli, dans le rôle de Gerstein, joue avec sa sobriété habituelle. Les S.S., Eichmann, le Docteur, fuient les responsabilités individuelles, se retranchent derrière cette responsabilité collective qui a toujours été leur système de défense à Nuremberg, et encore en ce moment, pendant le procès des S.S. à Francfort. J'ai moins aimé la scène

Sur « Le Vicaire »

avec le Pape. Elle peut choquer inutilement des chrétiens qui furent d'authentiques résistants. J'ai aussi regretté que ne soit pas mentionné le massacre des Tziganes et de combien d'autres victimes.

Il faut voir *Le Vicaire*. C'est une lourde pièce à conviction, mettant en cause non seulement le Vatican (à ce sujet Albert Camus avait alerté le monde tout de suite après la guerre), mais aussi les chefs alliés, les Etats neutres qui se contentaient d'envoyer, en prévenant d'avance, des commissions d'enquêtes qui ne voyaient d'Auschwitz qu'un camp camouflé en camp modèle pour ce jour-là.

M. L. KAHN, Megève.

UN TMOIGNAGE

Au retour d'un voyage en Bretagne, je trouve dans le N° 227 de *Droit et Liberté*, un article de Marie-Magdeleine Carbet intitulé : « Il faut voir *Le Vicaire* ». Laisant à d'autres plus qualifiés que moi — et sans doute aussi que Marie-Magdeleine Carbet — le soin d'apprécier cette pièce et la valeur de sa documentation, je viens vous demander de bien vouloir mettre les lecteurs de *Droit et Liberté* au courant des faits suivants, que j'affirme sous la foi du serment. Ils restitueront l'ambiance d'une époque que n'a pas connue de près Rof Hochhuth.

En mars 1943, j'ai reçu, au Collège Saint-Joseph, à Poitiers, la visite de M. André Baur, Président de l'Union Générale des Israélites de France pour la zone occupée, avec qui j'étais en fréquentes relations. Il revenait de Bayonne, où il s'était entretenu avec le général Laffont, de l'attitude des Français à l'égard des Italiens. Nous avions trop tendance à les juger de façon sommaire ou à nous moquer d'eux. « Il faut rectifier ce jugement, me disait-il; même les fascistes ne se comportent pas comme les nazis à l'égard des juifs. » Il attribuait la protection dont bénéficiaient les juifs en Italie, à l'attitude de la Papauté et aux sentiments chrétiens du peuple italien.

En ce qui concerne la France, M. Baur m'a dit que le cardinal Suhard avait eu l'intention d'élever une protestation officielle contre le traitement réservé aux juifs. S'il ne l'a pas faite, c'est à la demande expresse du Grand Rabbín de France, qui l'a supplié de ne rien dire, toute démarche publique en faveur des juifs ne devant qu'aggraver leur cas.

Je pense qu'on ne me reprochera pas d'avoir manqué de courage à cette époque pour défendre les juifs, et pourtant j'ai dû, moi-même, conseiller une attitude semblable à l'évêque de Clermont, Monseigneur Piguët, qui m'avait fait demander comment il pourrait intervenir en faveur du Rabbín Elie Bloch, interné au camp de la route de Limoges, à Poitiers, puis transféré à Drancy. Il était malheureusement certain qu'une démarche faite pour le rabbin l'accablerait davantage. Aussi, quoi qu'il m'en coûtât, j'ai dû donner des consignes de strict silence. Voici la réponse que m'adressait le père d'Elie Bloch, le Rabbín Joseph Bloch, dans une lettre datée de Clermont-Ferrand, le 28-3-1943 :

« J'apprécie vos conseils et en informerai notre ami d'ici (Monseigneur Piguët). Ceux qui ont de l'expérience peuvent mieux juger, les autres n'ont qu'à s'incliner. »

Le Rabbín Joseph Bloch vit toujours. Il est actuellement retraité à Haguenau, où il a

été élevé à la dignité de Grand Rabbín; Monseigneur Piguët est mort, après avoir été déporté en Allemagne, et M. André Baur n'est pas revenu des camps de la mort.

Je pense que ce témoignage pourra intéresser les lecteurs de *Droit et Liberté*, et vous prie d'agréer, l'expression de mes remerciements et de ma cordiale sympathie.

J. FLEURY, S. J.
Aumônier National
des Gitans et Tziganes,
Poitiers (Vienne).**PIECE COURAGEUSE
ET OBJECTIVE...**

Naturellement, je suis allé voir cette magnifique pièce qui s'appelle *Le Vicaire*, et qui remet, avec courage et avec tellement d'objectivité, les choses au point.

Je serai de tout cœur avec vous à la soirée où vous serez tous ensemble pour témoigner de votre volonté inébranlable de supprimer tout ce qui est raciste. La lutte n'est pas terminée, d'ailleurs, car il faut rester éveillé, et je fais confiance au M.R.A.P. pour rester la sentinelle vigilante dont les gens de bonne volonté ont tant besoin.

Docteur Francis BORREY,
Conseiller Economique
et Social
Paris-VII**ANTIRACISTE****JE N'AI QUE MEPRIS
POUR CETTE PIECE**

J'aimerais bien que les antiracistes ne se laissent pas entraîner par une passion aveugle à propos du *Vicaire*. Certes, on ne peut accepter les scandaleuses manifestations des jeunes racistes intégristes. Mais il n'en faut pas moins reconnaître que le personnage de Pie XII est représenté dans cette pièce d'une manière mensongère et insultante, ce qui la rend inacceptable.

La vérité, c'est que Pie XII a atrocement souffert de la guerre et des atrocités nazies, d'autant plus qu'il avait de la sympathie pour le peuple allemand.

Pourquoi n'a-t-il pas protesté solennellement ?

Parce qu'il n'était pas un « intellectuel » jugeant que l'essentiel est de protester en dehors de toute efficacité. Parce qu'il jugeait plus utile de sauver le plus de persécutés en n'irritant pas le tigre, ce qui aurait accru sa sauvagerie contre les asiles chrétiens, et notamment celui du Vatican. Parce qu'il n'était pas cléricale et laissait leur autonomie responsable aux évêques et fidèles de chaque pays. Parce qu'il savait l'inutilité des efforts douloureux de Benoît XV pour rétablir la paix en 1917, ce qui l'a fait insulter, et par les catholiques allemands et par les catholiques français.

Hitler se moquait, autant que Staline, de l'opinion du Pape, et cette opinion, personne ne l'ignorait. Pourquoi, dès lors, conduire aussi à la mort la plupart des catholiques allemands ?

Ce n'est pas pendant qu'il faut agir, mais avant, et Pie XI, comme Pie XII, ont, en 1939, fait l'impossible. Mais le devoir patriotique, hélas ! parlait aux uns comme aux autres. C'est en 1918 qu'il fallait faire un monde juste.

Où, en France, y a-t-il plus de synagogues qu'autour d'Avignon, précisément parce que c'est auprès du Pape que les juifs étaient le plus en sûreté. Où se sont réfugiés les cathartes, sinon en Italie, l'endroit où on les ignorait ? Voilà pourquoi, antiraciste,

je n'ai que mépris pour cette pièce, entreprise commerciale plus que douteuse et d'un goût plus que contestable.

Docteur Paul CHAUCHARD
Châtillon-sur-Bagneux (Seine)**DES PERSONNAGES****AUX PRISES****AVEC UN VRAI****PROBLEME**

Dès les premières répliques, j'ai pensé à Cinna, pensé aussi : « Enfin un drame situé au XX^e siècle ! » On sortait du théâtre routinier, où les conflits raciaux politiques et sociaux d'une époque sont, tantôt escamotés, tantôt travestis en drames antiques. Ce n'est pas la faute de Cornille s'il vivait sous la censure royale. *Le Vicaire* me rappelait ses tragédies à cause de la tenue morale des personnages aux prises avec un vrai problème : en période de persécution, le pouvoir spirituel doit-il dénoncer le scandale, risquer d'attirer plus lourdement encore les foudres des persécuteurs sur leurs victimes ? Doit-il jouer un certain jeu politique, se taire et donner refuge à des proscrits, espérant que ceux-là, du moins, auront la vie sauve ?

Allemand et protestant, Hochhuth donne loyalement sa réponse qui ne le réjouit certes pas : « La responsabilité du massacre collectif de plusieurs millions d'innocents est diffuse, celle de presque tous les survivants. » Aurait-il été pape, la protestation solennelle lui a paru plus efficace ; il estime qu'elle aurait impressionné les nazis et sauvé des vies juives. Et il cite l'exemple du roi de Danemark, face au gouvernement nazi qui réclamait le port de l'étoile jaune pour tous ses compatriotes juifs, le roi l'arbora et la fit arborer à sa famille. Devant ce geste, les Allemands s'inclinèrent et la mesure ne fut pas appliquée.

Rien d'injurieux dans ce propos pour les chefs spirituels de l'Eglise Catholique.

Dans une interview, Hochhuth se montre déçu que sa pièce ait surtout provoqué une discussion politique. Il dit que « même les critiques littéraires avaient un caractère politique ou théologique ». Pour lui, « il ne s'agit pas seulement de Pie XII, mais aussi de la responsabilité allemande dans le massacre des juifs ».

On lui a refusé le droit de se révéler héros moderne comme le Père Riccardo, qui accroche l'étoile de David sur sa soutane, et qui, déporté, surmonte la tentation de la peur et meurt avec courage. Mais Hochhuth s'enthousiasme davantage pour un autre héros moderne, plus héroïque peut-être, le S.S. catholique Gerstein, qui veut renseigner le nonce à Berlin sur les camps de concentration, fut éconduit, et vécut la guerre en paraissant se salir les mains pour qu'elles fussent propres. Gerstein vivrait-il dans notre mémoire si l'auteur du *Vicaire* n'était pas aussi un écrivain ?

Les « commandos » à la porte, l'agitation fanatique, dès qu'on met en cause l'attitude d'un pouvoir spirituel. Vivons-nous encore en Europe le temps des sorciers ? Hochhuth a eu raison de nous rappeler l'existence de Dachau, de Bergen-Belsen, de Treblinka.

Nicole DUTREIL
(Paris)**COURAGEUSE, MAIS...**

La pièce « *Le Vicaire* » est une pièce courageuse, mais qui aurait dû être représentée il y a une dizaine d'années, car l'action de Jean XXIII et celle du pape actuel Paul VI nous sont très favorables.

RACOSKY
(Paris)

**AU COMITE
NATIONAL
DU M.R.A.P.**

Un bond en avant !

**Pour la carte
1964**

La session du Conseil National de notre Mouvement qui a eu lieu le 15 décembre, à Paris, salle de l'Encouragement, revêtait une importance primordiale. Elle fut tout

entière marquée par l'analyse du **BOND EN AVANT** que réalise en ce moment le M.R.A.P. et des dispositions à prendre pour faciliter les mutations, les changements de structu-

Michel Kerhervé (Lille), Roger Valid, Albert Lévy, Marie-Magdeleine Carbet, Félix Lévy, Charles Ovezarek, Fernand Benhaïem, Joseph Creitz.

Le nombre même des interventions témoigne du sérieux de la discussion, qui prit parfois un tour passionné. La journée finie, cependant, on s'aperçut qu'il restait beaucoup à faire, et qu'une nouvelle réunion du Conseil National serait nécessaire dans un délai rapproché.

Les décisions adoptées d'ores et déjà vont permettre de mieux organiser cette impétueuse progression du M.R.A.P. qui s'inscrit dans la logique des événements et dans la dynamique du Mouvement lui-même.

Elles concernent le fonctionnement des commissions culturelle, juridique et financière; la création de plusieurs organismes capables de diffuser notre propagande et nos initiatives par différentes voies, telles que les comités locaux, la presse, divers secteurs professionnels, les groupements intéressés à l'action antiraciste.

La composition et les méthodes du Bureau National seront modifiées, de façon qu'il soit mieux à même, désormais, de préparer concrètement et de contrôler l'application de ses directives.

Le travail des comités locaux a été examiné avec un soin tout particulier. Ils doivent se multiplier, ainsi que les correspondants du M.R.A.P. dans les villes, entreprises, professions, etc...

Enfin il a été décidé d'accroître le nombre des cadres permanents et des employés qui assurent, au siège du Mouvement, son fonctionnement administratif.

AVEC ESPOIR...

Si une telle énumération de mesures organisationnelles peut, à la lecture, sembler fastidieuse, disons qu'à aucun moment l'intérêt n'a faibli pendant le déroulement du Conseil National. Chaque participant ressentait l'importance de cette réunion, la portée des décisions à prendre. Chacun était heureux et fier d'assister à ce tournant décisif de la vie du M.R.A.P., et l'engagement a été pris par tous de tout faire pour que l'année 1964 soit marquée par de nouveaux et retentissants progrès de l'action antiraciste.

Que les 15 ans du M.R.A.P. soient célébrés avec éclat, que son influence se développe encore, que se consolide son implantation dans toute la France et dans tous les milieux, cela dépend, certes, des dirigeants, des militants de notre Mouvement. Mais cela dépend aussi de l'ensemble des antiracistes, des démocrates, de tous les Français attachés aux idéaux d'égalité, de fraternité humaine, de paix entre les hommes. Le M.R.A.P. ne vit que par eux, pour eux. Le M.R.A.P. est LEUR Mouvement. Car nous n'avons d'autre objectif que de répondre à leurs préoccupations les plus générales, de rester fidèles aux plus nobles traditions du peuple français, dont le M.R.A.P., dans sa diversité, veut être l'émanation aussi complète que possible.

C'est donc avec espoir que nous envisageons l'avenir.



Au cours de l'interruption de midi, un amical vin d'honneur eut lieu, avec la participation des artistes Renée Lebas et Anne Béranger, que l'on voit ici, entourées (de droite à gauche) : de Charles Palant, Mme Paraf, le président Pierre Paraf, Hugues Steiner, Albert Lévy, Henri Krzywkoski, Alevandre Chil. (Photo Elie Kagan.)

Les bourreaux 19 ans après

(Suite de la page 7).

à Auschwitz; il explique lui-même qu'il était responsable des tentatives d'évasion; autrement dit, des pendaisons des prisonniers évadés et repris, pendaisons suivant des semaines de séjour au cachot et de séances de « chevalet »**. Oskar Kaduk, lui, est infirmier; il sélectionnait dans les blocs pour la chambre à gaz.

Ils sont de différentes origines sociales, les uns « Reichsdeutsch » et les autres « Volksdeutsch »; certains sont très riches, d'autres sont besogneux; mais leur point commun, c'est qu'aucun ne renie son appartenance à la S.S., même si, comme Mulka, quelques-uns essaient de nier leur adhésion au parti nazi. « Mon admission dans les S.S., c'est comme ma date de naissance », dit Kaduk. « J'ai fait toute ma carrière dans la S.S. et j'en suis fier », déclare Boger.

Si le nombre des tortionnaires retrouvés et jugés est dérisoire par rapport au nombre de ceux qui vivent bien tranquillement, ce procès n'en a pas moins une importance considérable. C'est le premier procès relatif à Auschwitz-Birkenau mené par les autorités fédérales allemandes (Kramer a été condamné par les Britanniques, Hoess par les Polonais, Eichmann par les Israéliens et le tribunal de Nuremberg était international). Le tribunal qui n'a encore siégé que deux fois au moment où nous écrivons ces lignes est constitué par trois magistrats et 6 jurés: 3 femmes (des ménagères) et 3 hommes (2 ouvriers et 1 employé). Les magistrats ont conduit l'instruction avec grand soin. Ils acceptent encore les témoignages maintenant.

Nous voyons une preuve du sérieux avec lequel les autorités de Bonn considèrent ce procès dans la manière dont notre vieille connaissance, Rassinier, ancien déporté français, auteur des « Mensonges d'Ulysse » dont « Droit et Liberté » a entretenu ses lecteurs, qui se singularisa en niant les chambres à gaz, a été jugé indésirable au procès où il prétendait assister comme journaliste. Pourtant ses liaisons avec certains milieux revanchards allemands sont indubitables, ainsi qu'en témoigne sa collaboration avec la « Soldaten Zeitung ». Mais la tentative de Rassinier nous montre, s'il en était besoin encore, que les pressions sur le tribunal et sur l'opinion publique de la République Fédérale allemande ne manqueront pas, pour que le verdict soit fait d'indulgence et pour accrédi-ter l'idée que les vrais responsables étaient à l'échelon au-dessus. C'est si simple, ils n'ont pas été retrouvés, ou se sont suicidés comme Himmler, ont été exécutés comme Hoess ou Eichmann, sont morts en prison comme Baehr ou Clauberg.

Notre rôle de survivants d'Auschwitz, d'antiracistes conscients, tout simplement notre rôle d'hommes, est d'aider à ce que ce procès se déroule à fond — de lui donner le plus de publicité possible — d'en profiter pour faire connaître Auschwitz-Birkenau à l'opinion publique et à la partie de notre jeunesse qui dit: « Moi, Hitler, connais pas ».

Il ne peut y avoir d'oubli pour ces crimes monstrueux; car la seule garantie qu'ils ne se renouvelleront jamais tient dans notre inébranlable volonté de ne pas accepter de passer l'éponge.

Marie-Elisa NORDMANN-COHEN,
Présidente de l'Amicale d'Auschwitz.

** Le « chevalet » était le dispositif sur lequel on attachait le détenu pour lui asséner des coups sur le dos (25 coups, 50 coups...)

res qui s'avèrent, de ce fait, indispensables.

AU PREMIER PLAN DE L'ACTUALITE

1964 est l'année du 15^e anniversaire du M.R.A.P. Depuis sa fondation, il a grandi d'une façon irrésistible, surtout au cours de ces dernières années. Son dynamisme, sa combativité, son esprit d'union jamais démentis lui ont donné une place reconnue par tous parmi les grands mouvements d'opinion en France.

Aujourd'hui, l'importance toujours accrue de l'activité du M.R.A.P. s'explique en premier lieu par le fait que le problème du racisme se situe presque en permanence au premier plan de l'actualité. Presse, radio, télévision, films, livres en évoquent fréquemment les aspects les plus divers. Les événements des Etats-Unis, d'Afrique du Sud, la guerre d'Algérie et, en général, la décolonisation, de même que la vague de croix gammées, puis l'arrestation d'Eichmann et son procès, ont contribué et contribuent à faire apparaître à la fois l'horreur et le caractère anachronique du racisme. Il en résulte une sensibilité renouvelée à l'égard de ce fléau et une volonté renforcée de le combattre, dans tous les secteurs de la vie sociale.

On doit, à ce propos, souligner la profonde aspiration des jeunes, après l'expérience douloureuse de la guerre d'Algérie, à se connaître, à fraterniser par delà les frontières nationales et raciales, et l'intérêt qu'ils manifestent pour notre action. Mais il faut aussi reconnaître que le racisme, depuis la défaite de l'hitlérisme, a notablement modifié ses formes, ses apparences et ses méthodes. Parfois, il se camoufle sous des dehors inattendus, ce qui nécessite une étude théorique approfondie sur ses tendances actuelles, que notre journal doit s'employer à mener à bien.

Beaucoup d'interventions, au Conseil National du 15 décembre, ont confirmé cette réalité. Des comptes rendus particulièrement intéressants ont été donnés sur les activités des comités de Lille, Cannes, Nîmes, ainsi que du comité récemment constitué à l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses.

Plusieurs initiatives récentes — expositions, conférences sur le racisme organisées par des comités d'entreprises, des groupes culturels, des comités de lycéens ou d'étudiants — ont fait l'objet d'une analyse détaillée, montrant qu'elles pouvaient être multipliées très largement. D'autres suggestions ont été faites: débats, ventes-signatures de livres, cercles d'études, démarches, articles, etc... destinées à répondre au puissant courant de sympathie que nous rencontrons partout, et qui s'est exprimé par exemple lors de la diffusion de notre pétition pour le soutien aux antiracistes américains.

UNE PROFONDE REORGANISATION

Ce bilan étant précisé, il s'agissait essentiellement, pour le Conseil National, de mettre au point une profonde réorganisation. Le débat sur ces problèmes, en soulignant les faiblesses actuelles, dues à la « crise de croissance » du M.R.A.P., a comporté maints éléments constructifs. Sont successivement intervenus: le président Pierre Paraf, Charles Palant, Roger Maria, Léonard Sainville, Alfred Grant, Mme Gracia Ascoli, Jean Schapira, Mlle Rondil (E.N.S.), le professeur Marc-André Bloch, Emmanuel Ngassa, Mme Gebelin (Nîmes), Hugues Steiner,

Les amis du M.R.A.P. vont recevoir, ces jours prochains, la carte 1964.

Nous ne doutons pas que, conscients de l'importance de l'action poursuivie par notre Mouvement, ils manifesteront par leur générosité, leur volonté de lui apporter leur soutien. Nous espérons qu'ayant fait leur devoir, ils demanderont d'autres cartes pour les diffuser autour d'eux.

Le racisme, ce cancer social dont souffre encore si douloureusement l'humanité, exige plus que jamais notre vigilance et notre combat multiforme.

Il faut que, cette année, la famille du M.R.A.P. s'agrandisse encore. Plus nombreux, nous serons plus forts pour faire triompher la cause de la fraternité humaine.

D'avance, merci.

Belle soirée antiraciste à Alfortville

Le comité « Travail et Culture » d'Alfortville a présenté, le 17 décembre 1963, une soirée artistique et culturelle placée sous la présidence de Mme Grinfas, ancienne déportée d'Auschwitz.

Le thème de la soirée, « Le racisme », fut illustré successivement par notre amie Madeleine Reberioux, assistante à la Faculté des Lettres de Paris, membre du Bureau National du M.R.A.P., qui fit l'exposé historique et scientifique des origines et de l'évolution du racisme; par un extrait de « Grand-peur et misère du III^e Reich » de B. Brecht, interprété par Arlette Balkis et René Dupré, de la compagnie « L'Etrave »; par John William, très applaudi dans la chanson « Old man River »; et enfin par Mario Pilar, du T.N.P., qui lut des poèmes décrivant les souffrances et espoirs des opprimés.

A l'entr'acte, se déroula une vente-signature de livres et disques, dans le cadre de l'exposition de photos et documents fournis par le M.R.A.P.

La soirée se termina par la projection d'une séquence du film de Louis Daquin « Maître après Dieu ».

Il nous faut féliciter les organisateurs d'une telle soirée et espérer que cette réussite suscitera de nombreuses initiatives du même ordre.

« Come back Africa » dans le 9^e arrondissement

Le comité du M.R.A.P. du 9^e organise le dimanche 26 janvier, à 10 heures, au cinéma « Studio 43 » (43, rue du Faubourg-Montmartre), une réunion à laquelle il invite cordialement ses amis et adhérents. Un exposé sur le racisme sera fait par M^{me} Dymensztajn, membre du Bureau National du M.R.A.P., suivi de la projection du film de Rogosin « Come back Africa », dont la présentation sera assurée par le critique Albert Gervoni. Entrée gratuite.

Heureux gagnants



Notre amie, Madame Gagnaire, militante active et dévouée du M.R.A.P., a diffusé au siège de l'E.D.F. où elle travaille, près de cent carnets de bons de soutien.

Parmi ceux-ci, le sort a désigné de nombreux gagnants qui ont pu entrer en possession d'une cravate de vison, d'un fauteuil, d'un livre d'art, d'un disque et deux romans. Sur notre photo, prise dans les bureaux du M.R.A.P., Mme Gagnaire, entourée des heureux gagnants. (Photo Elie Kagan.)



Brillante fin d'année

LES dernières semaines de 1963 semblèrent prises d'une émulation... printanière avec les plus fastes de la « grande saison ».

Ici c'était (Galerie Maeght) la nouvelle incarnation de Calder mué en créateur de « Stables » monumentaux. Eh ! oui, Calder a désormais choisi : il laisse à la « donna » le soin d'être « mobile ».

Là, c'était Dali qui, Galerie Falvart, se démontrait une fois de plus dessinateur virtuose, poète lyrique et visionnaire d'un univers fantasque et d'un érotisme raffiné, dans une suite de très savantes gravures...

Ailleurs, (Galerie des Peintres-Graveurs) le plus doué des lauréats des trois Biennales de Paris, le graveur Lars Bô présentait une série d'estampes (accompagnées de gouaches) qui achèvent de le placer au premier rang des maîtres contemporains de l'eau-forte en couleurs.

Faubourg Saint-Honoré, éclatait (Galerie Krödler), le rire explosif ou la fantaisie impavide et juvénilement insolite des Images de Jacques Prévert.

Mais combien d'autres expositions, de moins longue durée, méritaient (et obtinrent d'ailleurs) une attentive audience. Ainsi (Galerie Ror Volmar) à côté des paysages francs-comtois si remarquables de J.-C. Bourgeois et des figures « rennoisantes » de Duteurtre, les admirables crayons gras du sculpteur Guyot, notre Barye. Ainsi, Galerie Granoff, l'attachante rétrospective vouée à l'œuvre de l'Alsacien Léon Lehmann, intime ami de Rouault et impressionniste de la meilleure veine... Ainsi... Mais sachons nous borner. Car 1964 frappe à notre porte et vient à nous, prodigue de promesses alléchantes.

Chagall au musée postal



PARMI les tableaux choisis par le ministère des P. et T. pour illustrer — dans tous les sens du mot — de nouveaux timbres postes, après un Courbet, un Géricault, un Cézanne, un Manet, une œuvre, parmi les plus célèbres de Chagall, a été désignée : **Les Mariés de la Tour Eiffel**.

Datant des ultimes années de l'avant-guerre (36-39) elle peut, dans la polyphonie sonore et riche de son colorisme, être tenue pour l'une de celles qui synthétisent le plus complètement l'univers personnel, poétique, sentimental et plastique de l'éminent artiste dont on retrouve là maints thèmes, ou maints éléments plastiques de prédilection.

Nul n'en pourrait apporter un commentaire plus pertinent que M. Jacques Lassaing, auteur de la magistrale monographie consacrée au peintre par les éditions de la galerie Maeght en 1957 et dont nous prenons plaisir à détacher quelques remarques dont la pénétrante observation aidera à mieux comprendre la personnalité et l'art d'un des premiers artistes de ce siècle :

Il a toujours été choqué par le côté explicatif de la peinture.

Il redoute tout côté décoratif. Les éléments qui sortent de lui, il ne voit pas la nécessité de les accorder ou équilibrer...

La peinture plate lui paraît bonne pour les coloristes pauvres...

Ses couleurs sont presque un relief...

Il ne peint jamais sur le motif mais il ne cesse d'interroger la nature... Il lui suffit, pour guider ensuite sa mémoire dans ce labyrinthe d'impressions reçues, de croquis et de notes très furtives qu'il veut condensées et secrètes, inintelligibles aux autres... Ces références au réel gardent tout leur mystère lorsque Chagall se met à peindre, mais elles viennent enrichir insensiblement les thèmes si longtemps portés en lui... La réalité a subi une transformation totale et le meilleur d'elle-même est pourtant sauvé...

SIGNAC l'enchanteur

RIEN de plus légitime que la rétrospective accordée à Paul Signac, à l'occasion du centenaire de sa naissance (1^{er} novembre 1863) dans le Musée du Louvre où, de toute évidence, avait sa place marquée l'artiste qui tint, à partir de ses débuts dans l'impressionnisme, une place si originale et si marquante dans l'art français.

Par sa participation capitale, au côté de Seurat, dans la création du « pointillisme », *alias* ou plus précisément *néo-impressionnisme* basé sur les théories du chimiste Chevreul et les conceptions de Seurat relatives à la décomposition scientifique de la lumière et à la juxtaposition des couleurs et aussi, tout à la fois, à un égal degré, par le rôle bienfaisant et si actif qu'il joua à la tête de la Société des Artistes Indépendants dont il fut longtemps le président.

Esprit libre, homme libre d'une farouche indépendance de caractère, Signac ne laissa pas à ses contemporains que l'exemple de son caractère : il laisse à la postérité une œuvre dont l'importance tient plus encore à sa qualité qu'à son importance numérique.



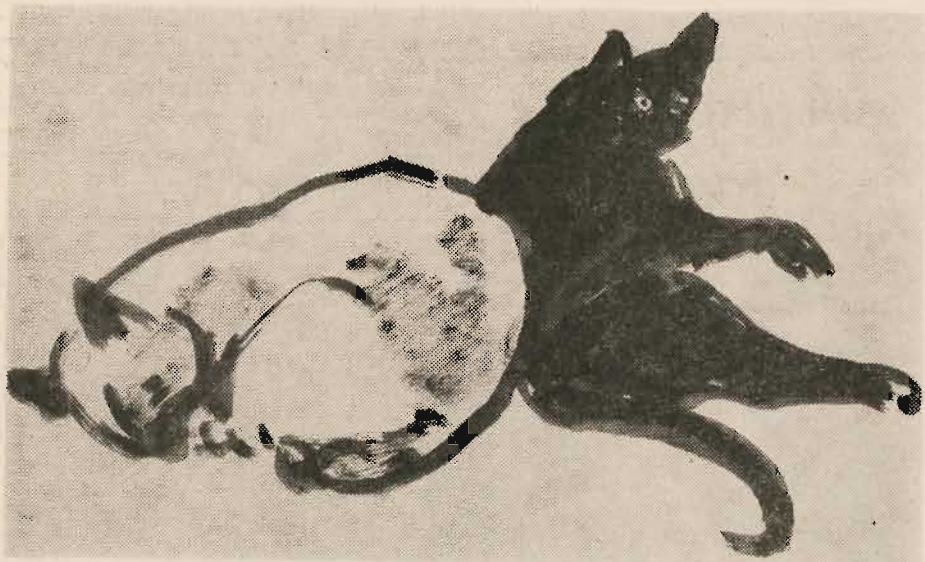
Allez galerie Mollien et vous pénétrerez dans l'univers enchanté, lumineux, subtil, coloré que Signac avait enregistré d'un regard infallible, puis fixé d'abord sur une masse d'aquarelles cursives, spontanées, vivantes, et enfin transposé sur la toile. Selon la technique impressionniste d'abord, puis selon la « doctrine » du point divisionniste à laquelle il se soumet plusieurs années.

Eblouissantes de luminosité et de délicatesse, ces toiles, d'une facture si minutieuse, restituent les plus rares des ciels d'aurore, des eaux nacrées de Provence et de Saintonge...

Le profane goûtera leur éclat; le visiteur averti y mesurera tout ce qui sépare le « pointillisme » de Signac, de Seurat, de leurs amis (Van Rysselberghe, en tête; voir ses œuvres à la galerie de l'Institut) du pauvre tachisme hasardeux d'hier.

Aux pièces importantes prêtées par les musées étrangers qui sont assemblées au Louvre, le choix d'une trentaine d'aquarelles et de dessins présentés Galerie J.-C. et J. Bellier constitue un additif, un commentaire du plus séduisant intérêt.

MARQUET MAITRE ANIMALIER



MARQUET trouvait dans le spectacle des animaux une vérité que les hommes camouflent par intérêt, par méfiance, par suffisance ou pour atteindre un but qui est loin de valoir la peine qu'il leur inflige. La vie possède l'animal. Il n'essaie pas de lui échapper. Il est entièrement ce qu'il est dans le moment présent. Et Marquet de regarder, de dessiner, inlassablement à la poursuite du mouvement qui l'entraînerait au delà de ce qu'il entrevoyait. Un accord plus marqué, une répulsion irrésistible, une fuite amorcée, un refus contenu, toujours sous un aspect ou sous un autre, une manifestation de la vie, cette vie dont Marquet fut jusqu'au bout le spectateur avide et jamais rassasié.

Nul n'aurait pu mieux analyser les raisons des mobiles de la maîtrise atteinte

par Marquet dans la représentation de la vie animale que l'auteur de ces lignes : Mme Marcelle Marquet qui, après avoir été l'exemplaire compagne du peintre des eaux et des ports, veille sur son œuvre avec le zèle le plus éclairé.

A preuve la remarquable, l'attrayante exposition de dessins accrochés aux cimaises de la revue de Paris, à preuve l'album (format 28-38) qui reproduit en fac similé 18 dessins hors-texte et 36 dessins in-texte (tirage limité à 500). Or le texte est tout entier de Mme M. Marquet : c'est en indiquant la sûre information, l'intense vérité, et un charme dispensé par sa sensibilité, son esprit et la vivacité de son style. (L'album a pour éditeur « La Bibliothèque des Arts », Paris.)

Darius MILHAUD nous parle de sa symphonie « Pacem in terris »

Le vendredi 20 décembre, a été créé dans l'auditorium de la Maison de la Radio, par l'orchestre national sous la direction de Charles Münch, la symphonie chorale « Pacem in terris », composée par Darius Milhaud sur le texte de l'encyclique pontificale de Jean XXIII. Darius Milhaud a composé de nombreuses œuvres religieuses, surtout dans le domaine de la liturgie israélite.

Mais avec « Pacem in terris » il ne s'agit plus de liturgie; c'est la première fois qu'un texte pontifical est mis en musique, et le prétexte d'une œuvre calquée sur la pensée de Jean XXIII ne peut qu'avoir une portée universelle.

C'est toujours avec une respectueuse angoisse que l'on va interviewer un maître tel que Darius Milhaud.

Dès l'arrivée dans un appartement du boulevard de Clichy, ce respect et cette angoisse trouvent leur raison d'être. Des cris d'enfants, une femme de chambre étrangère, un long couloir ouvert directement sur la pièce de séjour... et Darius Milhaud apparaît. Il est là, imposant et majestueux dans son fauteuil roulant. La pièce est

grande, les murs chargés de tableaux et d'aquarelles. Le piano, énorme, figure en bonne place.

— Maître, pourquoi avez-vous choisi un tel texte?

— Je n'ai pas vraiment choisi ce texte. Mais un ami, Michel de Bry, qui est secrétaire général de l'Académie du Disque français, a pensé que l'encyclique de Jean XXIII pouvait m'intéresser. J'ai été absolument conquis. Ce qui m'a séduit particulièrement, c'est l'esprit même de l'encyclique. Il n'était pas question, bien sûr, de mettre en musique l'ensemble du texte de Jean XXIII. Mais nous avons sélectionné quelques thèmes concernant les problèmes de notre temps : la paix, la condition des travailleurs, la liberté de religion (heureusement nous ne sommes plus au temps de l'Inquisition, et c'est la première fois que l'Eglise prend une telle position), le désarmement nucléaire, la coexistence pacifique, les réfugiés politiques, les techniques scientifiques, le racisme.

Darius Milhaud insiste alors particulièrement sur l'obligation des autorités du Vatican : Michel de Bry est allé à Rome, où il reçut un accueil très sympathique. Les autorisations nécessaires furent immédiatement accordées et la R.T.F. commanda l'œuvre à Darius Milhaud.

Je reste sagement assise, tandis que

le Maître, d'une mobilité, d'une agilité indescriptible, malgré son fauteuil roulant, va et vient dans la pièce.

— Cette œuvre se situe-t-elle, selon vous, dans l'esprit œcuménique qui inspire tous les actes et pensées de Jean XXIII?

— Certainement. Il se trouve que, composée par un israélite, cette symphonie, inspirée par le chef de la chrétienté, a été créée sous la direction d'un chef d'orchestre qui appartient à la religion protestante : les trois confessions sont réunies et peut-être est-ce là aussi un aspect de cet esprit œcuménique.

— Ne pensez-vous pas que votre œuvre puisse être d'un apport important à l'amitié judéo-chrétienne et qu'elle réponde à une conception de l'art au service de la fraternité, de la tolérance, de la compréhension.

— Bien sûr, bien sûr. Mais je veux d'abord bien préciser que c'est le texte de Jean XXIII, par sa force, sa valeur, sa grandeur, qui est le pivot de cette entreprise. D'autre part, pour moi, avant tout c'est une œuvre musicale et je voudrais qu'elle soit aussi comprise comme telle.

Je demande alors à Darius Milhaud si « Pacem in terris » n'occupe pas une place privilégiée dans l'ensemble de ses œuvres. Avec la grandeur olym-

pienne d'un créateur sûr de lui-même, il me répond que c'est tout simplement son opus 404 : « Je ne regarde jamais dans le passé, mais toujours dans l'avenir », ajoute-il. Il est un moment où les préoccupations du grand artiste, maître absolu de son art, rejoignent nécessairement celles de l'homme, cela permet de comprendre pourquoi Darius Milhaud peut répondre dans une formule pleine de noblesse qui traduit l'unité profonde de sa personnalité que « Pacem in terris », comme « 14 Juillet », comme « Château en Feu » qui est un hommage aux victimes de la déportation, comme toutes ses œuvres antérieures, « c'est toujours du Milhaud ».

Darius Milhaud a encore de nombreux projets en chantier : « Esther de Carpentras » sera une production franco-israélienne, destinée à la télévision. L'enregistrement de la partition et le tournage sera fait en Israël. En France, tout est prêt et j'espère que 1964 verra cette création.

Un grand humaniste comme Darius Milhaud ne peut qu'abhorrer toutes les formes d'oppression et de discrimination. Il me dit son accord avec l'action du M.R.A.P., tandis qu'il dédicace sa photo à « Droit et Liberté ».

(Interview recueillie par Claude GALLOIS.)

LU * VU * ENTENDU

CONNU d'abord par les habitués des cabarets, puis Grand Prix du Disque en 1962, après avoir tenu l'affiche plus de six mois à l'Alhambra avec Zizi Jeanmaire, Jean Ferrat est en passe de devenir une vedette de premier plan.



Sa chanson « Nuit et Brouillard » lui vaut chaque jour des milliers de lettres de félicitations de gens, de jeunes surtout, qui n'ont pas oublié et qui se sentent concernés par le racisme. Tel était d'ailleurs le but de Jean Ferrat qui a composé cette chanson, dit-il, « pour rappeler ce que le nazisme, cette abjection, peut faire ».

Rappelons que « Nuit et Brouillard » a été créé par Isabelle Aubrey au dernier gala du M.R.A.P. Cette chanson se trouve sur deux disques, l'un de Jean Ferrat, l'autre d'Isabelle Aubrey.

Un poète new-yorkais, M. Rothenberg, compose actuellement une adaptation en prose rythmée de la pièce de Rolf Hochhuth : « Le Vicaire », qui sera représentée sur une scène de Broadway et dont la première est prévue pour le 15 février.

Le Comité d'Action du Spectacle, qui a soutenu de nombreuses réalisations anticolonialistes et antifascistes nous informe de la création de son Ciné-Club.

Des professionnels du cinéma ont organisé ce ciné-club, conformément aux buts du Comité qui œuvre à l'union des travailleurs du spectacle avec les autres travailleurs, dans la lutte pour le progrès social, la démocratie et la paix ; dans cette perspective, des conditions spéciales seront consenties aux syndicats et aux organisations démocratiques.

Une première séance a eu lieu le mardi 14 janvier avec pour thème la solidarité au peuple d'Espagne.

La paix sur la terre, illustrée par trois films : « Le jour où la terre s'arrêtera » de R. Wise, « La jetée » de Chris Marker, et « Un honnête homme » de A. Kyrrou et J. Vigne sera le thème de la soirée du mardi 28 janvier au cinéma Artistique-Voltaire (métro Voltaire), à 20 h. 30.

Le programme de ce ciné-club annonce pour le 10 mars, une soirée consacrée à l'Afrique du Sud avec « Come Back Africa » de Rogosin, et « La soupe à la citrouille » de D. Swanson (premier film sud-africain).

Le 29 janvier va s'ouvrir à Paris la première exposition du « Groupe des Neuf », à laquelle participent des sculpteurs tels que J. Carton, R. Corbin, P. Cornet, M. Damboise, L. Indenbaum, L. Kretz, G. Hillson, J. Osouf, Raymond-Martin. Les créateurs entendent se situer dans la tradition des grands sculpteurs humanistes que furent Rodin, Bourdelle, Despiau, Maillol et Malfray.

Dans le cadre de l'exposition, un prix sera offert par M. Emile Godard, fondateur d'art, à un jeune sculpteur choisi parmi onze candidats déjà sélectionnés.

L'exposition est ouverte du 29 janvier au 15 février, à la Galerie Vendôme, 12, rue de la Paix.

LE CINEMA par Guy LACOMBE

Il y a dans la tradition hollywoodienne du cinéma, trois constantes : le didactisme qui enseigne que le système de vie américain est « the best in the world », le style western qui rend compte de la façon dont le bon Américain justicier se joue des obstacles — méchants, girls envoûtantes, indiens — enfin les décors, somptueux, vastes, dans l'espace et malheureusement dans le temps.

Ces trois données fondamentales draînent pendant trois heures un jeune abbé de Boston jusqu'à la pourpre cardinalise, pour le plus grand bien de la nation américaine démocratique et... catholique.

Le didactisme ? Seul un Américain peut déciller les yeux d'un Vatican trop conservateur à l'égard du problème noir. De ce fait, seul il peut convaincre un cardinal autrichien, sympathisant avec les nazis, du danger du national-socialisme. En conclusion, il sera Le Cardinal, symbole face au totalitarisme, de la démocratie qui « est la loi de l'Eglise et la loi de l'Amérique ».

Telle est la thèse. Reste le développement interne de cet enseignement, son style.

La méthode « western » offre alors à Preminger le canevas sur lequel il va décrire la marche triomphante du jeune héros, non plus vers l'Ouest mais vers l'Est promis : Rome. Rien ne sera omis des diaboliques obstacles qui entravent la route d'une belle âme américaine vers la sérénité cardinale : l'antisémitisme familial

Le Cardinal

et religieux qui pousse la sœur du jeune prêtre dans les bouges de Boston — les saloons de l'époque — parce qu'il lui est interdit d'épouser un israélite ; le dogmatisme moral qui rend notre jeune abbé responsable de la mort de sa pauvre sœur pêcheuse, au bénéfice d'un nouveau-né ; enfin suprême envoûtement diabolique, plus insidieux parce que plus pur : l'amour, le grand amour déclaré à la belle Rommy Schneider, à Vienne, aux accents sensibles de la valse — rien n'est oublié dans ce faire mélodramatique ! — Mais soyez sans crainte, tel le beau justicier américain de la légende, il vaincra : pour racher ce racisme antisémite de caractère religieux il se fera flageller par le Ku Klux Klan en défendant les noirs du Sud, ce qui lui vaudra la compréhension tardive du Vatican et sa mitre d'évêque ; à l'amour délicieux de la belle Rommy Schneider, il préférera l'amour de Dieu ; enfin, poursuivi par les hordes nazies jusque dans les souterrains de la cathédrale de Vienne en compagnie du cardinal autrichien repentant — comme vous voyez rien ne manque — il symbolisera la résistance à Hitler et deviendra Cardinal.

Le décors ? Boston : ses bouges et un intérieur catholique irlandais. Vienne : ses bals somptueux et son plébiscite. Rome et ses fastes, dont le Vatican et les majestueuses cérémonies religieuses d'introduction épiscopale...

Un conseil : Allez voir « Le Guépard » de Visconti.

NOTES DE LECTURE * NOTES DE LECTURE * NOTES

* « LE REGIME JURIDIQUE DES ETRANGERS EN FRANCE », par Alphonse ROMEU-POBLET (Editions Coquemard, Angoulême).

Cet ouvrage mérite d'être signalé et recommandé, en raison de la rareté des livres traitant la matière et aussi, en raison de la clarté des exposés et commentaires.

La France est traditionnellement un pays d'immigration où les étrangers constituent une partie importante de la population.

Or, selon la situation économique donnée, leur présence est exaltée ou contestée dans certains milieux. Ajoutons à cela une haine de « l'étranger » très répandue parmi les « nationalistes », et l'on comprendra pourquoi les étrangers, en France, ont eu souvent à souffrir de l'arbitraire de la police et de l'administration, en général.

Notre ami Romeu-Poblet, en analysant, en fin juriste, les droits des étrangers en France, a su forger un instrument qui permettra aux immigrés de se défendre contre les excès éventuels des pouvoirs publics.

Le M.R.A.P. salue la parution de ce livre, qui contribue à combattre la xénophobie qui est une des formes les plus pernicieuses du racisme.

M. I.

* MARTIN BORMANN, L'OMBRE DE HITLER, par Joseph WULF (collection « L'Air du Temps », N.R.F.).

Sous le titre imagé mais exact de « Martin Bormann, l'ombre de Hitler », vient de paraître, dans la collection L'Air du Temps (N.R.F.), la traduction d'une biographie précise et documentée d'un chef nazi assez mal connu, mais très important. Joseph Wulf, l'auteur de ce livre, est un spécialiste de l'histoire du III^e Reich, et a vécu personnellement l'enfer d'Auschwitz. Etayant son ouvrage de témoignages et de sources de toutes sortes, il fait revivre l'existence un peu en marge de ce personnage obscur, sa carrière médiocre jusqu'en 1941, date à laquelle la fuite de Rudolf Hess en Angleterre lui donna la chance de sa vie. Le portrait psychologique que M. Wulf trace de Martin Bormann est d'un extraordinaire in-

térêt, mélange de ruse, d'ambition, de brutalité, sans imagination ni intelligence, avec cette dose indispensable de servilité qui fit de lui jusqu'à sa disparition restée mystérieuse le 2 mai 1945, le confident, l'interprète et l'exécutant des sanguinaires lubies de son maître.

G. B.

ERRATUM

UNE erreur s'est glissée dans le texte des notes de Michel Leyris que nous avons publiées dans notre dernier numéro (page 4) à propos du procès des 18 jeunes Martiniquais : les blancs créoles représentent en fait un centième environ de la population de la Martinique, et non pas un dixième comme on a pu le lire.

Cette erreur est d'autant plus regrettable qu'elle minimise singulièrement l'iniquité de la situation : c'est à beaucoup moins d'un dixième que se réduit la fraction privilégiée de la population.

LES FILLEURS D'IE FAN

LS avaient pris leur café et faisaient un tour de jardin, lorsque Fan ouvrit la porte et entra timidement. Ce fut le Directeur qui le vit le premier.

— Hé! fit-il, qu'est-ce que c'est que ce gaillard-là? Je ne sais pas, répondit Marie qui ne reconnaissait pas Fan, de même que son mari ne l'avait pas d'abord reconnu.

La femme du Directeur eut un sourire froid.

— Personnellement, ma chère, dit-elle, je n'encourage pas les prétendants. Je veux dire que le sens moral des natifs est si... enfin, rudimentaire, n'est-ce pas, que si vous admettez que votre bonne laisse un homme venir la voir, vous aurez toute une tribu chez vous avant de vous retourner.

— Lucy n'a pas de prétendant, dit Marie rapidement.

— On dirait bien qu'elle en a un maintenant, reprit le Directeur, un petit gars à la mode. Le voilà qui vient faire

PAR

Stuart JACKMAN

sa cour. Au diable son cuir noir. Beau costume, des fleurs, enfin tout! Ce n'est pas mon affaire, naturellement, dit-il, mais si vous voulez mon avis, Madame Krietzinger, vous allez le renvoyer, et en vitesse. Affirmez votre volonté dès maintenant. Cela vous évitera un bon nombre de difficultés plus tard.

— Oui, dit Marie en regardant Fan.

— Lucy est trop occupée, mon garçon, elle ne peut pas vous voir maintenant.

— Non, ma Madame, dit Fan en touchant son chapeau du bout des doigts et en tendant les fleurs, ce n'est pas pour Lucy, ma Madame, c'est pour vous.

En entendant la voix du garçon, elle le reconnut et fut touchée.

— Pour moi, dit-elle.

— Oui, ma Madame, et merci.

Il fit un pas pour lui donner les fleurs, mais le Directeur s'interposa entre eux.

— Bon sang, dit-il avec colère, qu'est-ce que c'est que cette histoire, espèce de bestiau noir? Tu viens embêter la dame, hein?

— Mon Maître?

— Ne fais pas l'imbécile avec moi, kaffir, dit le Directeur. Tu t'es trompé de maison cette fois-ci, Voetsack? (1) Va-t'en, sors d'ici! De la main il repoussa violemment Fan.

Fan trébucha puis retrouva son équilibre.

— Je suis désolé, ma Madame, dit-il d'un ton malheureux, comprenant que quelque chose allait mal, et son regard alla d'un visage à l'autre, sans comprendre. Je voulais seulement...

— Pas de ça! sale bonhomme! cria le Directeur. La Madame ne veut pas écouter tous tes mensonges, sale noir!

— Attendez un instant, dit Louis. Je crois que vous ne comprenez pas, Monsieur. Voyez-vous, ce garçon...

Le Directeur se retourna brutalement vers lui.

— Comprendre? Il y a en tous les cas quelque chose que je comprends, Krietzinger, voici un misérable et affreux petit *tsotsi* (2) qui est venu chez vous importuner votre femme et, jusqu'à présent, vous n'avez pas dit un mot pour l'en empêcher.

— Mais il ne s'agit pas de cela, dit Louis, voyez-vous...

— Oui, oui! je vois. Je vois que peut-être, après tout, je me suis trompé à votre sujet, n'est-ce pas? Peut-être ne savez-vous pas comment traiter les kaffirs. Pour les filles, ça va, vous savez ce qu'il faut faire. Mais lorsqu'il s'agit des hommes, je n'en suis plus si sûr que ça!

— Ce n'est pas juste, dit Marie, je puis vous expliquer...

— Madame Krietzinger, dit le Directeur, j'admire votre loyauté, mais je n'ai rien à faire d'un homme qui reste à bêgayer sans lever le petit doigt pendant que sa femme m'explique...

Il se tourna vers Fan en lui disant : — Donnez-moi ces fleurs, petit animal!

Fan hésita, le regard toujours fixé sur les visages des blancs, où il ne voyait que colère, crainte et honte.

— Les fleurs, bon sang! hurla le Directeur.

— Oui, mon Maître, dit Fan et il déposa les fleurs avec précaution dans la main du Directeur. Celui-ci les massacra les réduisit en miettes, qu'il lança sur le chemin et serra les poings :

— Maintenant, ramasse-les, dit-il d'une voix sourde. Ramasse-les et fêche le camp.

Marie poussa un petit cri et porta ses mains à son visage. La femme du Directeur mit un bras autour de ses épaules et lui dit doucement :

— Allons, ma chère. Ne vous tourmentez pas. Piet sait comment on traite ces gens.

— Eh bien! gronda le Directeur, vas-tu partir?

Mais Fan regardait les fleurs brisées, il était tout à fois en colère et plein de tristesse. Son visage brûlant lui faisait mal, comme si la longue cicatrice qui montait jusqu'à son oreille était entrée dans sa chair et atteignait son âme.

— Alors, c'est comme ça? demanda le Directeur. D'accord, kaffir. Je t'ai laissé ta chance. Krietzinger, appelez la police!

— Oh! non, je vous en prie, dit Marie, ce n'est pas nécessaire. Pourquoi ne rentrons-nous pas tout simplement à la maison pendant que Louis se débarrasse de ce garçon? Je suis sûre qu'en deux minutes ce sera fait.

— Eh bien! moi, je n'en suis pas sûr, dit le Directeur. Ce kaffir est un mauvais numéro. On le recherche déjà, je n'en doute pas un instant. Regardez cette blessure? Il ne l'a pas attrapée en polissant des marches de perron. Non! c'est un gars qui joue du couteau, voilà ce que c'est. Vous n'avez qu'à le regarder pour le savoir. Vicieux, dépravé et rusé.

Fan baissa soudain la tête et tourna les talons pour s'enfuir. Mais son genou raidi ne lui permit pas de filer et le Directeur bondit sur lui, le saisit par le col de sa veste et le lança contre le mur de la maison.

— C'est ça que tu veux, n'est-ce pas? s'écria-t-il. C'est ça que tu veux? — Et il gifla Fan en plein sur sa joue balafnée, du plat de sa large paume. La tête de Fan heurta violemment le mur. — Si tu veux que cela tourne mal, dit-il, haletant, tu as trouvé ton homme, kaffir.



— Et il recommença à le gifler, faisant balloter la tête de Fan et jaillir ses larmes. — Et maintenant, Krietzinger, dit le Directeur, la police! et vite!

— Mais bien sûr, dit Louis désespéré, je...

La voix du Directeur vint le heurter comme une pierre :

— Ecoutez, l'homme qui construira pour moi le barrage doit être capable de faire face non pas seulement à un misérable petit kaffir pleurnichard, mais à cinquante, cent, deux cents!

— Oui je sais, mais...

— Eh bien! Etes-vous homme à agir ainsi, ou bien faut-il que j'en cherche un autre? Quelqu'un qui n'ait pas peur d'être dur lorsque cela est nécessaire.

— Le Directeur a raison, Louis, dit Marie d'une toute petite voix faible.

— Ce propos secourable de Marie fit plus de peine à Louis qu'il ne l'aida.

— Eh oui! dit le Directeur, c'est une affaire désagréable. Je comprends très bien ce qu'elle a de gênant pour vous, Louis. Personne n'aime avoir une scène de ce genre devant des hôtes. Je sais que vous vous êtes retenu pour essayer de rendre les choses moins pénibles. Mais c'est aller trop loin, savez-vous bien?

Il s'était dressé sur la pointe des pieds, les poings serrés sur les hanches; ses petits yeux attentifs et menaçants transperçaient Fan et le fixaient au mur comme un oiseau blessé. Il fit une feinte,

L'APARTEID, avec son cortège de haines, d'injustices, de cruautés, de meurtres et de révoltes, tel est le sujet du livre de Stuart Jackman « Les trompettes de l'aube ».

Stuart Jackman, né en 1922 à Manchester (Angleterre) fut pasteur en Nouvelle-Zélande et en Union Sud-Africaine. Avec une complète lucidité, une objectivité absolue, et un sens de la justice très élevé, il s'efforce d'exprimer et de peindre le violent antagonisme qui oppose deux groupes ethniques : les blancs minoritaires, qui sont au pouvoir, mais qui, se croyant menacés sur le plan ethnique, par les noirs, réagissent avec brutalité et sans pitié, par des manœuvres policières et des lois de plus en plus coercitives ; les noirs en face, qui aspirent à la liberté, au bonheur, mais qui répondent aux sanctions par la révolte.

Nous reproduisons ici, avec l'aimable autorisation des Editions Calmann-Lévy, un « moment » de la vie de Fan (un des héros du livre), « moment » qui aura un effet décisif sur sa personnalité et son caractère. Fan est tout jeune homme, garçon coursier chez un boucher ; il vient d'arriver à la ville, plein d'espoir en la justice et la bonté du blanc.

Victime d'un accident de voiture (le conducteur avait jugé qu'il était inutile de s'arrêter pour un noir), il est secouru par un blanc, Louis Krietzinger, et nous le rejoignons le jour où, rétabli, il apporte des fleurs pour remercier Mme Krietzinger. Malheureusement, ce dimanche là, Louis Krietzinger reçoit à déjeuner son directeur, personnage extrêmement antipathique, dont tous les actes sont motivés par un racisme exacerbé, mais qui doit décider de l'avenir de Louis. Celui-ci sera placé en face d'une pénible alternative : accueillir Fan et sacrifier sa carrière, ou bien ignorer le jeune homme et ruiner à jamais la sincérité, la foi naïve de Fan, et ce genre de compréhension qui, un moment, avait jailli entre un noir et un blanc.

plia les genoux en roulant les épaules tandis qu'un mince sourire cruel pinça sa bouche lorsqu'il vit Fan baisser la tête.

— Allons, *tsotsi*, dit-il d'une voix à la fois rauque et ronronnante. Fais quelque chose!

« *L est heureux, pensa Louis. Saigneur! il aime ça. Une bonne petite distraction pour un dimanche après-midi. Que nous est-il arrivé à tous? Quelle est cette maladie qui rongé jusqu'à la pitié de nos cœurs?* »

Il regardait les mains pansées de Fan et sa veste déchirée au col à l'endroit où le Directeur l'avait saisie et il voyait la poussière sur les souliers bien luisants. Il regardait tout cela parce qu'il avait honte de regarder le visage du garçon.

Ces petites choses simples et pathétiques semblaient crier vers lui pour obtenir pardon, bienveillance et justice, et ce cri retentissait en lui comme un glas. Il regarda alors le Directeur, la puissance de son corps massif, son grand nez en bec d'aigle; puis il regarda sa femme et la prière qu'il y avait dans ses yeux éveilla en lui un sentiment de culpabilité et de

crainte. Alors, il hocha la tête et, la bouche sèche :

— D'accord, je vais appeler la police, dit-il.

— C'est bien, mon garçon, dit le Directeur sans quitter Fan des yeux.

— Oui, dit Louis.

Il passa devant Marie et entra dans la maison.

La voiture de police arriva rapidement et remonta l'allée; les policiers avaient tous un visage net et une petite moustache taillée court; de grands pistolets étaient enfoncés dans des *holsters* qui pendaient sur leur hanche. Le Directeur insista sur que Louis énumérât tout ce dont on pouvait charger Fan. Le sergent prit des notes que Louis signa sans les lire, apercevant seulement de temps à autre des grands mots accusateurs et faux : « Insolence... Violence... Résistance... » Des mensonges, rien que des mensonges, tout cela, pensa-t-il, et, après avoir signé la dernière page, il rendit le carnet au sergent. On fouilla Fan pour savoir s'il portait des armes, mais on ne trouva rien. Ceci parut irriter les policiers, qui saisissant le garçon par les bras et les jambes, le lancèrent dans la voiture dont ils refermèrent la porte d'un tour de clé.

— Vous n'avez aucune idée de ce qu'il peut être, je suppose, Monsieur? demanda le sergent.

— Naturellement non, dit le Directeur.

— Non, répéta Louis, misérable. Je n'en ai pas la moindre idée.

Il leva les yeux et aperçut le jeune visage balaféré collé contre le grillage d'une petite fenêtre de la voiture de police; les yeux sombres le regardaient sans la moindre expression et il se souvint du sourire qui les éclairait quand ils s'étaient serrés la main sous le porche.

Le sergent hocha la tête et referma son carnet.

— Il ne vous ennuiera plus, dit-il.

Louis, debout près du portail, regarda la voiture partir; la poussière marquait son visage comme des traînées de larmes.

— Ça va mieux, hein dit le Directeur. Son compte est réglé.

Louis Krietzinger se détourna, murmura quelques mots d'excuse puis courut vers la maison, entra dans la salle de bain, et, ayant fermé la porte derrière lui, il vomit.

(1) Voetsack : va-t-en.

(2) Tsotsi : mauvais garçon noir.

En Nouvelle-Calédonie

(Suite de la page 5)

L'ARTICLE 15 prévoit que les conseillers élus peuvent être suspendus par le gouverneur et destitués par le Ministre d'Etat. Ils n'auront qu'un rôle consultatif. Autre disposition : l'organisation des chefferies autochtones est supprimée dans ce nouveau texte. Les autochtones qui représentent la totalité de la population des Iles Loyauté et la moitié de celle de la Nouvelle-Calédonie proprement dite ont été stupéfaits. Les deux groupements confessionnels autochtones, l'U.I.C.A.L.O. (catholique) et l'A.A.C.I.L. (protestant) ont émis leur protestation : « Veut-on non seulement nous enlever les charges politiques et administratives qui nous étaient confiées, mais aussi modifier la structure actuelle de la société autochtone et contre notre gré ? Si on touche aussi facilement à nos institutions, nous sommes en droit de nous demander ce que vont devenir nos coutumes, nos réserves, auxquelles nous sommes tout aussi attachés qu'à nos institutions politiques ?... Pourquoi veut-on donc aujourd'hui, pour des raisons qu'on ne nous dit pas, punir les enfants de ceux qui ont défendu une France qu'ils ne connaissaient pas en leur enlevant ce à quoi ils tiennent le plus ?... Nous retournons à l'époque coloniale ».

Lors de la récente discussion du budget des Territoires d'outre-mer, le rapporteur spécial de la Commission des finances, M. Pierre Bas (U.N.R.), a demandé pour la Nouvelle-Calédonie une réforme agraire permettant l'implantation d'une immigration « pied-noir ». L'inquiétude des Mélanésiens, menacés d'une nouvelle vague de colonisation européenne, ne serait donc pas vaine. Quant aux Calédoniens d'origine européenne, ils se trouveraient devant un dilemme.

Cette vaste opération de néo-colonisation qui ne laisse pas d'être surprenante en 1963 et de la part de « l'homme de Brazzaville », si elle ne peut se justifier, sur le plan humain, à l'égard des populations, trouverait-elle son explication dans les développements prochains de la politique du Pouvoir en Asie et dans la décision inébranlable, réaffirmée à Sydney par le Ministre des Armées, M. Messmer, de procéder aux essais nucléaires dans le Pacifique ?

M. D.